



Ph : Haytam

Driss Lachguar lors de la rencontre organisationnelle des militants itihadis de la région de Casablanca-Settat

La position du Maroc vis-à-vis de la cause palestinienne est marquée par la sagesse ainsi que par un esprit de responsabilité

Le Premier secrétaire exprime son inquiétude au vu des indicateurs ayant trait à la gestion gouvernementale des affaires publiques

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10438

Samedi/Dimanche 15-16 Février 2025

LUSFP et la Coalition sahraouie pour la défense des victimes de la prison Errachid lèvent le voile sur les exactions perpétrées par les pantins séparatistes avec la complicité manifeste du régime algérien

Driss Lachguar : La rencontre d'aujourd'hui a pour but de mettre à nu les violations des droits de l'Homme dans la prison Errachid sur le sol algérien

Ahmed Mohamed El Khor : Il est grand temps d'envoyer une mission d'enquête internationale à même de mettre au jour les charniers jonchant les camps de Tindouf pour poursuivre en justice les responsables, qu'ils soient algériens ou membres du polissario



L'USFP et la Coalition sahraouie pour la défense des victimes de la prison Errachid lèvent le voile sur les exactions perpétrées par les pantins séparatistes avec la complicité manifeste du régime algérien

Driss Lachguar : *La rencontre d'aujourd'hui a pour but de mettre à nu les violations des droits de l'Homme dans la prison Errachid sur le sol algérien*

Actualité



« **L**a rencontre d'aujourd'hui a pour but de mettre à nu les violations des droits de l'Homme perpétrées dans la prison Errachid sur le sol algérien ». C'est ce qu'a souligné le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, lors d'une rencontre organisée vendredi dernier au siège central du parti à Rabat, avec la participation de la Coalition sahraouie pour la défense des victimes de la prison Errachid, pour faire la lumière sur les graves violations des droits humains commises par les pantins polisaristes avec la bénédiction de la junte militaire algérienne.

Ce tournant décisif, selon le dirigeant ittihad, doit passer essentiellement par « la rupture avec les récits de victimisation et par le dépassement de la phase de la simple constatation vers une dynamique de plaider et de lutte, où le soutien aux droits des victimes ne se dissocie pas de notre lutte na-

tionale et partisane pour la cause de l'intégrité territoriale, et ce, dans le sillage des Orientations Royales éclairées appelant à passer de la phase de la gestion à celle de la transformation dans le traitement de la question nationale ».

Dans son intervention lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des victimes et des membres de familles des victimes de graves violations des droits de l'Homme à Tindouf, Driss Lachguar a fait savoir que le destin de la gauche dans le monde veut qu'elle soit en première ligne pour faire face à toutes les violations des droits de l'Homme, mettant en avant que l'USFP « a toujours été et restera à l'avant-garde des forces vives, notamment lorsqu'il s'agit d'une question aussi vitale que celle des violations flagrantes des droits de l'Homme dans les prisons des miliciens du polisario à Tindouf, qui n'est, en réalité, qu'une simple machine exécutive des agendas et des délires

de la junte » militaire algérienne.

Selon le dirigeant ittihad, la prison Errachid est « le symbole d'une structure coercitive et autoritaire qui s'appuie sur des pratiques violant les conventions internationales et qui s'efforce d'inventer des méthodes inédites de torture physique et psychologique, comme le prouvent la documentation accumulée et les multiples témoignages sur la dimension systématique des violations, ainsi que les rapports internationaux. Si Tindouf est un espace de détention et d'oppression, la prison Errachid est un espace d'élimination physique de toutes les voix d'opposition et des consciences vivantes qui ouvrent les yeux des séquestrés sur le bluff séparatiste ».

Les graves violations des droits de l'Homme dans la prison Errachid placent la communauté internationale et les Nations unies devant une double responsabilité. Tout

d'abord la responsabilité juridique. Driss Lachguar a souligné que le droit international des droits de l'Homme considère toutes les formes de dé-

Condoléances

Décès de Zoubida Benjelloun, sœur du martyr Omar Benjelloun

C'est avec une profonde affliction que la direction et les militants de l'USFP ont appris le décès de Zoubida Benjelloun, sœur du martyr Omar Benjelloun et des regrettés Abbas et Ahmed Benjelloun et tante du militant Omar Mahmoud Benjelloun.

En ces douloureuses circonstances, le Bureau politique de l'USFP, ainsi que les rédactions des journaux « Al Itihad Al Ichtraki » et « Libération » et du site « Anwar presse » présentent leurs sincères condoléances à l'ensemble de la famille de la regrettée.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

tion illégale, de traitement inhumain et de disparition forcée comme des violations graves qui exigent des sanctions à l'encontre des auteurs directs et indirects des dites violations.

La deuxième est la responsabilité politique. Selon Driss Lachguar, launte au pouvoir en Algérie assume la responsabilité d'avoir abrité ces pratiques médiévales sur son territoire, ce qui nécessite une action internationale pour garantir que cetteunte impliquée dans ces violations soit tenue responsable conformément aux mécanismes juridiques disponibles.

Et le dirigeant ittihadi de marteler : « De plus, launte au pouvoir en Algérie se met, ainsi que les organisations internationales, dans une contradiction morale flagrante, lorsqu'elle considère les Sahraouis séquestrés dans les camps de la honte comme des réfugiés, et permet ensuite la construction de prisons pour les torturer sur son territoire, ce qui constitue un cas international sui generis ».

« Les violations flagrantes des droits de l'Homme perpétrées dans la prison Errachid ne sont pas des cas isolés, mais constituent plutôt un acte criminel organisé sous le parrainage de l'Algérie, avec des conséquences psychologiques et sociales graves pour les victimes et leurs familles. Ce sont des blessures qui traumatisent notre mémoire collective en tant que Marocains », a ajouté le Premier secrétaire de l'USFP lors de cette rencontre modérée par le membre du Bureau politique de l'USFP, Mehdi Mezouari.

Le temps est à l'action et au plaider et non à ressasser les récits de victimisation. Le temps est à la lutte pour faire entendre la voix des victimes et celle de leurs familles dans les instances internationales.

Dans cette veine, le dirigeant ittihadi a proposé un plan d'action composé de trois points essentiels. Premièrement, il y a la diplomatie basée sur la défense des droits de l'Homme, et ce en activant les mécanismes de la diplomatie des droits de l'Homme qui font de la justice un objectif dans les relations internationales et en défendant cette cause devant les mécanismes des droits de l'Homme et dans les forums des mouvements politiques à orientation démocratique et pro-

gressiste, y compris l'Internationale socialiste, dont l'USFP est un membre actif.

Deuxièmement, Driss Lachguar a appelé les intellectuels du parti, sa jeunesse et tous ses militants à mobiliser tous les moyens éducatif, culturel et médiatique, afin de médiatiser les violations commises dans la prison Errachid sur le sol algérien.

Troisièmement, le dirigeant ittihadi a incité à encourager la recherche scientifique historique. Car les témoignages, les documentations et autres preuves historiques de l'énormité des crimes commis dans les camps avec la complicité de launte militaire en Algérie exigent que les chercheurs en histoire se penchent sur l'étude et la documentation desdits crimes.

Pour sa part, le président de la Coalition sahraouie pour la défense des victimes de la prison Errachid, Ahmed Mohamed El Khor, a exprimé sa profonde gratitude à l'USFP, et en particulier à son Premier secrétaire, Driss Lachguar, pour l'organisation de cette importante rencontre.

« Cet événement témoigne de la fidélité de ce parti à ses principes universels fondés sur la défense des droits humains et sur la justice pour toutes les victimes d'injustices », a souligné Ahmed Mohamed El Khor.

Et d'ajouter dans son allocution en l'occasion que « la souffrance des victimes des prisons du polisario à Tindouf, notamment la tristement célèbre prison Errachid, constitue une marque d'infamie pour l'Algérie

et ses alliés. Des milliers de Marocains, issus tant du nord que du sud du Royaume, ont été victimes d'enlèvements, de tortures physiques et psychologiques, et de détentions arbitraires dans des conditions inhumaines. Ces exactions, commises en raison de leur opposition à l'oppression imposée par la direction séparatiste, ont causé des blessures profondes qui perdurent jusqu'à ce jour ».

Selon lui, ce qui est plus grave, c'est que ces crimes se déroulent sous les yeux et avec la complicité de l'Etat algérien, qui, en tant que pays hôte, porte l'entière responsabilité juridique et morale de ces violations. « Malgré les rapports et les témoignages documentant ces abus, les autorités algériennes continuent de faire preuve d'un silence complice, méprisant ainsi les conventions internationales les obligeant à protéger les populations vulnérables présentes sur leur territoire », a-t-il fait savoir.

Et d'appeler la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à exercer une pression sur l'Algérie et ses sbires du polisario. « Il est impératif de mettre fin à ces pratiques inhumaines, de libérer les personnes détenues et de révéler enfin la vérité sur le sort des disparus. Il est grand temps d'envoyer une mission d'enquête internationale à même de mettre au jour les charniers jonchant les camps de Tindouf pour poursuivre en justice les responsables, qu'ils soient algériens ou membres du polisario ».

Mourad Tabet



Ahmed Mohamed El Khor
Il est grand temps d'envoyer une mission d'enquête internationale à même de mettre au jour les charniers jonchant les camps de Tindouf pour poursuivre en justice les responsables, qu'ils soient algériens ou membres du polisario



Driss Lachguar lors de la rencontre organisationnelle des militants ittihadis de la région de Casablanca-Settat

La position du Maroc vis-à-vis de la cause palestinienne est marquée par la sagesse ainsi que par un esprit de responsabilité



Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, s'est rendu à Casablanca pour prendre part à la rencontre régionale des militantes et militants ittihadis de la région de Casablanca-Settat qui intervient dans le cadre de la dynamique organisationnelle et structurelle entreprise par le parti, en activation des conclusions de la dernière réunion tenue par le Bureau politique avec l'ensemble des secrétaires des régions et provinces du Royaume, réunion dédiée à l'état des conditions organisationnelles sur les plans régional et provincial et à l'examen des problématiques y afférentes mais aussi aux préparatifs des prochaines échéances électorales.

Dans son allocution inaugurale, le dirigeant du parti des forces populaires, ayant exprimé sa fierté de se retrouver au milieu des militantes et militants du parti de cette région, a rendu hommage aux secrétaires régionaux et provinciaux en louant les sacrifices consentis par ceux qu'il qualifie de « mains blanches » des Ittihadies et Ittihadis « tant en matière d'action organisationnelle que de rayonnement » quant à la participation effective à grande dynamique qui puise sa pertinence dans les principes, valeurs et engagements du parti de même que la volonté inébranlable de conduire et booster toutes les initiatives qui visent à renforcer toutes les structures démocratiques du pays et à assurer le plaidoyer pour nos causes justes et pour toutes les préoccupations des citoyens en général.

Driss Lachguar a abordé de nombreux contextes ayant justifié cette rencontre, dont celui national et celui international, en particulier les tensions du Moyen-Orient. A ce propos, il a évoqué la situation désastreuse et douloureuse vécue par les Palestiniens depuis octobre 2023 en exprimant sa fierté des positions du pays et du parti, soulignant que l'USFP a été le parti le plus objectif face aux jugements de certains autres qui ont misé sur

« des actions folkloriques » considérant que cela provoquerait le déluge qui libérerait la Palestine et Al Qods, s'interrogeant, à cet égard, si ces événements n'ont abouti qu'à la détérioration de la situation et à l'état des lieux d'aujourd'hui...

Dans cette veine, le Premier secrétaire a estimé que les slogans scandés par certaines parties ont été contredits par la réalité du désastre vécu par les Palestiniens tout au long de cette période, n'ayant abouti à aucune des prétentions mystificatrices avancées par certains « dont quelques-uns de nos voisins », rappelant la fameuse visite effectuée en Syrie du ministre algérien des Affaires étrangères et le discours de ce dernier s'efforçant d'effacer les souvenirs de sa grande entente avec l'ancien régime.

« Et même dans la nuit du déclenchement de la révolution en Syrie revient à la mémoire la position du ministère des A.E

algérien déclarant que c'était un coup dur asséné aux forces vives de la Syrie », a-t-il développé (...)

Enchaînant autour de la même thématique, Driss Lachguar a souligné que le Maroc, concernant la question palestinienne, manifeste une position caractérisée par la sagesse, la responsabilité et le pragmatisme et se dresse face aux antagonismes dans le respect à l'égard des Etats qui respectent sa souveraineté (...) car le soutien qu'il concrétise vis-à-vis de la cause palestinienne s'appuie sur la vision qu'il estime opportune et fructueuse.

D'autre part, le dirigeant du parti des forces populaires a exprimé son rejet de toute sorte de déclaration appelant au déplacement des Palestiniens en dehors de leur territoire, en réitérant l'appui à la légitimité de l'autorité palestinienne en s'interrogeant : « Qu'en est-il des positions qui continuent de propager nombre de slogans qui ne font que précipiter la région vers une situation aussi déplorable ? »

Par ailleurs, abordant le contexte national et la Cause première de l'intégrité territoriale du Royaume, Driss Lachguar n'a pas manqué de louer la position française avec tout ce qui s'en est suivi quant à sa concrétisation effective à l'instar de celle de l'Espagne et nombre de pays européens, indiquant que l'USFP poursuit son déploiement dans ce sens au niveau de toutes les institutions dans lesquelles il est positionné dont l'Internationale socialiste, et ce en faveur de l'intégrité territoriale et pour la mise à nu de toute sorte d'atteinte aux droits de l'Homme dans les camps de Tindouf (...)

Le Premier secrétaire du parti a également mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les vrais représentants des Sahraouis, par ailleurs interdits d'expression à Tindouf. Et d'ailleurs, a-t-il développé, cela a toujours fait l'objet de l'action menée au sein de l'Internationale socialiste face aux tentatives des parties hostiles à l'intégrité territoriale du Royaume d'exclure les élus de la région du sud marocain.

A ce propos, le dirigeant ittihadi a annoncé que l'USFP allait organiser une rencontre nationale, vendredi, dans le cadre de ses initiatives visant à dévoiler et dénoncer les grandes atteintes aux droits de l'Homme et à mettre en avant le déploiement manifesté par le Mouvement sahraoui pour la paix qui pâtit de la séquestration à Tindouf et de l'interdiction de déplacement et d'expression, appelant à la nécessité d'inclure la représentation de cette organisation dans toutes les discussions se rapportant au dossier du Sahara marocain dans les arcanes des Nations unies.

D'autre part, sur le plan local, le Premier secrétaire du parti des forces populaires a exprimé son inquiétude par rapport aux indicateurs ayant trait à la gestion gouvernementale des affaires publiques, avec son impact sur le vécu de larges couches de la société marocaine, notamment la classe moyenne et les catégories vulnérables, mettant l'accent sur la manifestation des formes d'hégémonisme qui s'étendent jusqu'aux conseils élus aux niveaux régional, provincial et local (...)

Dans cette veine, Driss Lachguar, après avoir écouté les interventions des secrétaires et coordinateurs des différentes provinces qu'il a incitées à aborder toutes les problématiques sans aucune réserve, a mis l'accent sur l'impératif de mener une réelle action de terrain (...)

Enfin, il convient de signaler que cette rencontre régionale qui a été marquée par la participation d'un grand nombre de militants et de responsables ittihadis et la présence d'un parterre d'observateurs spécialistes de la chose publique et du paysage partisan, a été modérée par le secrétaire régional de Casablanca-Settat.

Rachid Meftah

“

Le Premier secrétaire exprime son inquiétude au vu des indicateurs ayant trait à la gestion gouvernementale des affaires publiques

Comité exécutif de l'UA

La délégation marocaine rend hommage à l'action de Moussa Faki Mahamat à la tête de la CUA

La délégation marocaine aux travaux de la 46^{ème} session du comité exécutif de l'Union africaine (UA) a rendu un vibrant hommage à l'action de Moussa Faki Mahamat à la tête de la Commission de l'UA (CUA).
Intervenant jeudi lors de la présentation du rapport annuel sur les activités de l'Union, de ses organes et ses leaders désignés, la délégation marocaine a hautement loué les efforts de Moussa Faki Mahamat, ainsi que son engagement inlassable au service des causes nobles du continent africain et des intérêts vitaux de ses citoyens en matière de paix, de sécurité et de développement.

La délégation marocaine a par ailleurs indiqué que le rapport annuel sur les activités de l'Union représente une feuille de route claire pour le prochain leadership de la Commission de l'Union africaine en vue de capitaliser sur les acquis et relever les défis auxquels fait face le continent africain.
Les travaux de la 46^{ème} session du comité exécutif de l'UA ont débuté mercredi au siège de l'organisation panafricaine, en prélude au sommet ordinaire des chefs d'Etat, prévu les 15 et 16 février.
Ce sommet sera notamment marqué par l'élection d'un nouveau leadership de la CUA dont le président et le vice-président.



Le Maroc, "un partenaire stratégique" pour la sécurité et la prospérité au Sahel



Le Royal United Services Institute (RUSI), l'un des thinktanks les plus prestigieux du Royaume-Uni, a mis en avant, jeudi, le rôle important que joue le Maroc en faveur du renforcement de la sécurité et la promotion de la prospérité dans la région du Sahel, qualifiant le Royaume de «partenaire stratégique» dans ce domaine.
«Le rôle stratégique du Maroc pour la promotion de la stabilité dans la région du Sahel est central afin de contrer les menaces transfrontalières», indique RUSI dans une analyse, préparée par Beatriz de León Cobo, Nicholas Hopton et Burcu Ozcelik, trois experts éminents de ce centre de réflexion spécialisé dans les questions militaires et sécuritaires.
Ce rôle dynamique et avant-gardiste du Maroc est renforcé par des initiatives lancées par le Royaume dont l'initiative atlantique qui ambitionne notamment de promouvoir la coopération sécuritaire régionale, indique le think tank basé à Londres.
D'après le centre de recherche, le Maroc s'est imposé durant les dernières

années comme «un acteur clé pour soutenir la stabilité au Sahel, mettant à profit sa position stratégique, ses relations ancrées dans l'histoire avec la région et ses liens de partenariat de développement stratégique. Le think-tank rappelle, dans ce contexte, l'importante rencontre organisée en décembre dernier au siège de RUSI à Londres sur « les géopolitiques du Sahel : menaces transnationales, sécurité et stabilité », durant laquelle plusieurs experts britanniques, européens et africains ont passé au peigne fin le rôle stabilisateur que joue le Maroc dans la région.
«En tant que pont historique entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, le Maroc occupe une position unique pour agir comme une force stabilisatrice, utilisant une combinaison d'outils diplomatiques, économiques et sécuritaires pour soutenir le développement durable et la sécurité au Sahel », note le centre, soulignant que le Maroc a pris un certain nombre de mesures stratégiques pour devenir un partenaire clé en matière de sécurité du Royaume-Uni

et de l'Europe.
L'Initiative Atlantique, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui vise notamment à fournir aux pays enclavés du Sahel un accès aux routes commerciales maritimes vitales via les infrastructures portuaires atlantiques du Maroc demeure, selon RUSI, l'une des mesures «les plus ambitieuses» prises par Rabat. Le plan vise à favoriser l'intégration économique régionale afin de réduire la dépendance à l'égard des routes de transit instables, tout en renforçant les liens du Maroc avec ses voisins du Sud pour lutter à long terme contre l'instabilité, le terrorisme et les trafics illicites dans la région, explique le thinktank, relevant que l'intégration et la stabilité économiques sont en droite ligne aux l'intérêt que porte le Royaume-Uni à la promotion de la stabilité et la sécurité des peuples de la région.
Le centre londonien souligne, par ailleurs, que l'engagement du Maroc avec les pays du Sahel est également profondément ancré dans des partenariats géoéconomiques plus larges visant à

renforcer l'intégration régionale, tels que le gazoduc Nigeria-Maroc, qui vise à relier les ressources énergétiques de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Nord et à l'Europe.
«Même si la région est confrontée à de nombreux défis sécuritaires, politiques et diplomatiques, les investissements du Maroc dans les infrastructures, le secteur bancaire et les télécommunications illustrent son engagement en faveur de l'interdépendance économique pour lutter contre l'extrémisme et promouvoir des partenariats durables», poursuit le think tank.
Pour Beatriz de León Cobo, l'accès aux ports marocains offre aux pays du Sahel « un corridor essentiel vers les marchés mondiaux, réduisant ainsi leur dépendance à l'égard des autres voisins ».
Après avoir rappelé les menaces qui guettent la région, la chercheuse a mis en avant l'importance de l'engagement du Maroc en faveur du Sahel, un engagement qui se traduit concrètement sur le terrain par des aides au développement et des investissements dans les infrastructures. A la faveur de ces initiatives, le Maroc s'est imposé comme «partenaire fiable» pour les pays de la région, a dit Mme de León Cobo.
L'accès aux infrastructures portuaires du Maroc offre aux pays enclavés de la région un accès « crucial » aux marchés mondiaux, argumente-t-elle, citant d'autres projets d'investissements lancés dans la région avec le soutien du Maroc dont un projet dans le domaine de l'énergie au Niger. « Le soutien du Maroc a aidé le Niger à renforcer sa souveraineté énergétique », précise-t-elle.
Le centre de recherche britannique souligne que le renforcement de la sécurité dans la très stratégique région du Sahel passe par un partage solide de renseignements, des opérations conjointes et des investissements socio-économiques qui s'attaquent aux causes profondes de l'instabilité. RUSI note, dans ce contexte, que le succès de l'instauration de la paix et la promotion de la prospérité au Sahel et dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest dépend d'efforts collectifs cohérents qui transcendent les frontières nationales.

Sahara : Le Congrès colombien réitère son soutien au Maroc



Le président du Congrès colombien, le sénateur Efraim Cepeda, a réitéré le soutien de cette Assemblée législative au Maroc dans l'affaire du Sahara, insistant sur l'importance de renforcer les relations commerciales avec le Royaume.

Dans un communiqué publié par le Congrès à l'issue d'une rencontre de M. Cepeda avec l'ambassadrice du Maroc en Colombie, Mme Farida Loudaya, le président du Congrès a exprimé « son désaccord avec la position adoptée par le président colombien, Gustavo Petro, à l'égard du polsario, un groupe considéré comme séparatiste par différents secteurs au Maroc ».

Il a rappelé dans ce contexte que la « reconnaissance » du polsario par l'exécutif colombien « a été rejetée par plus de 70%

des membres du Sénat de la République, dans une motion adoptée en novembre 2023.

Lors de sa rencontre avec la diplomate marocaine, M. Cepeda a également souligné « l'importance de maintenir et de renforcer les relations bilatérales avec le Maroc, un pays avec lequel la Colombie a développé d'importants liens commerciaux ».

Selon les données officielles, rappelle le communiqué du Congrès, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 350 millions de dollars en 2022. Les exportations colombiennes sont composées notamment du charbon, du café et de produits chimiques, tandis que le Maroc a augmenté l'approvisionnement du marché colombien en engrais et produits agricoles.

« A la lumière de cela, ajoute le texte, le président Cepeda a remis en question l'impact de la position du gouvernement colombien dans le contexte de son intention de renforcer les liens avec l'Afrique », appelant l'exécutif à « reconsidérer » sa position.

Le président du Congrès fait observer que « le président (Petro) affirme vouloir renforcer les relations avec l'Afrique, mais avec cette position à l'égard du Royaume du Maroc, ce qui se passe, c'est que cela ternit l'avenir » de ces relations.

Et M. Cepeda de proclamer « tout le soutien au Royaume du Maroc. Il faut continuer à renforcer les relations commerciales qui ont été si importantes pour les deux nations. J'espère que ce gouvernement reconsidérera sa décision », a conclu le président du Congrès colombien.

M. Cepeda figure, par ailleurs, parmi les grands défenseurs de l'intégrité territoriale du Maroc au sein du Congrès et du Sénat colombiens et a été également l'un des signataires des deux motions d'appui au Maroc, en octobre 2022 et novembre 2023, endossées respectivement par 63/108 et 65/105 sénateurs, réitérant, en tant que représentants légitimes du peuple colombien, leur soutien indéfectible à la marocanité du Sahara.

Ont pris part à cette rencontre, les sénateurs German Alcides Blanco Alvarez, président du Groupe d'amitié Colombie-Maroc, et Paola Andrea Holguin Moreno, membre de la Commission des relations extérieures et du Groupe d'amitié Colombie-Maroc au sein du Sénat colombien, tous deux signataires des motions d'appui au Maroc.

Grande-Marlaska La coopération sécuritaire maroco-espagnole, un gage de stabilité en Méditerranée

Le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, a réaffirmé, vendredi, l'importance de la coopération entre l'Espagne et le Maroc dans le domaine sécuritaire, soulignant son caractère "essentiel" pour faire face à la criminalité organisée et au narcotrafi.

Dans une interview accordée à la chaîne "Canal Sur", en marge de la 5ème Réunion ministérielle de la Coalition des pays européens contre le crime organisé qui se tient à Cadix, M. Grande-Marlaska a salué "l'excellente coordination" entre le Maroc et l'Espagne, se félicitant de son impact direct sur les efforts de lutte contre les réseaux criminels.

Le ministre a qualifié le Maroc de "partenaire stratégique et fiable" avec lequel l'Espagne entretient une coopération sécuritaire étroite, notamment dans les domaines de la lutte contre le narcotrafi et la criminalité transnationale.

Il a relevé à cet égard que les avancées réalisées dans ces domaines sont le fruit d'une collaboration étroite et d'une coordination continue entre les autorités des deux pays, soulignant que ce partenariat contribue efficacement à la stabilité et à la sécurité des deux rives de la Méditerranée.



Déclaration conjointe

La Chambre des conseillers et le Parlantino conviennent de promouvoir le processus du Forum parlementaire Afrique-Amérique latine-Caraïbes

La Chambre des conseillers et le Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes (Parlantino) ont convenu d'agir en tant que partenaires stratégiques avancés pour promouvoir le processus du Forum parlementaire des pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes (AFROLAC), et de préparer conjointement la tenue du Sommet du Forum au Maroc les 29 et 30 avril prochain.

Cette position a été exprimée dans une déclaration conjointe publiée à l'issue de la réunion, jeudi à Rabat, du Bureau de la Chambre des conseillers, présidée par Mohamed Ould Errachid, et le Bureau exécutif du Parlantino, présidé par Rolando González Patricio.

Cet accord entre les deux parties reflète l'importance stratégique de la coopération Sud-Sud et de la mobilisation populaire mondiale, ainsi que la nécessité impérieuse de renforcer une diplomatie parlementaire et civile efficace, ajoutent-ils de même source.

Les deux parties ont également souligné leur volonté commune de renforcer les canaux de communication et de coopération sur des questions d'intérêt commun et de coordonner leurs actions dans les forums internationaux, confor-

mément aux valeurs et principes régissant leurs relations, et ce, sur la base de l'entente, de l'accord et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats membres et des Etats observateurs auprès du Parlantino.

Face aux défis croissants et diversifiés liés aux changements géopolitiques mondiaux, auxquels font face les peuples d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, la coopération Sud-Sud est devenue un axe stratégique de la politique étrangère des pays des deux régions et un choix essentiel pour favoriser le dialogue, la solidarité et le développement durable.

"Nous sommes parvenus à des conclusions qui ont renforcé la conviction partagée que les défis et les enjeux auxquels font face les pays et les peuples d'Afrique et d'Amérique latine sont largement similaires. Il est donc approprié de mobiliser les prérogatives de nos institutions à travers une diplomatie parlementaire complémentaire, fondée sur l'efficacité et la compétence, afin de promouvoir l'équité et la justice", souligne la Déclaration conjointe.

De même, la position géostratégique et le rôle du Maroc dans son environnement régional en font un partenaire stratégique en Afrique et

une porte d'accès fiable et solide vers l'Afrique et le monde arabe pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, relève la même source, ajoutant que les relations d'entente, d'amitié et de coopération entre le Royaume et ces pays sont fondées sur un esprit de concertation et de respect mutuel.

Dans ce contexte, l'Initiative Atlantique marocaine, qui vise à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, est à même de faire du littoral atlantique du Royaume une plateforme logistique de liaison avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

La déclaration note que depuis 1996, le Parlement marocain est devenu le premier Parlement africain et arabe à obtenir le statut de membre observateur au sein du Parlantino, rappelant le mémorandum d'entente qui a été signé au siège de la Chambre des conseillers le 25 avril 2018 entre le Parlement de l'Amérique Latine et des Caraïbes et le Parlement du Royaume du Maroc, en vertu duquel le Parlement du Royaume a été officiellement désigné membre observateur permanent auprès du Parlantino.

La déclaration conjointe a également mis en avant les efforts déployés par les deux parties

pour renforcer les relations bilatérales et multilatérales, qui ont abouti à la création de l'AFROLAC, où la Chambre des conseillers et le Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes assurent conjointement le secrétariat général de cette instance.

La déclaration relève aussi le soutien significatif de la Chambre des conseillers à la création d'un Centre multimédia au siège du Parlantino en République du Panama, baptisé "Bibliothèque Roi Mohammed VI".

La déclaration a également évoqué la réunion conjointe entre le Bureau de la Chambre des conseillers au Maroc et le Bureau exécutif du Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes, tenue le 13 février au siège de la Chambre à Rabat. Cette rencontre a permis d'aboutir à une série de conclusions et de décisions visant à renforcer et approfondir la coopération entre les deux institutions.

L'objectif étant de consolider les acquis et de réaliser les objectifs prédéfinis conjointement, tout en renforçant ce processus riche et fructueux de relations bilatérales et multilatérales, lesquelles reposent sur une mémoire historique, ainsi que sur des valeurs et une culture partagées.

Mohamed Ait Ouali : *Le Maroc reste attaché à ses positions soutenant les questions prioritaires pour les pays arabes*

Conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc reste attaché à ses positions soutenant les questions prioritaires pour les pays arabes et visant à réaliser les objectifs de l'action arabe commune, a affirmé, jeudi au Caire, l'ambassadeur du Maroc en Egypte et son Représentant permanent auprès de la Ligue des Etats arabes, Mohamed Ait Ouali.

Lors de sa participation aux travaux de la 115ème session du Conseil économique et social de la ligue arabe au niveau ministériel, M. Ait Ouali a souligné que le Royaume du Maroc s'engage à promouvoir le développement social et économique durable en vue de garantir la prospérité des populations de la région arabe et répondre à leurs aspirations.

Conformément à la position ferme et constante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en faveur de la cause palestinienne, poursuit-il, le Maroc réaffirme sa position constante en faveur du droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec pour capitale Al Qods-Est.

M. Ait Ouali a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de respecter l'accord de cessez-le-feu et passer aux étapes suivantes, de façon à favoriser et faciliter la reconstruction de Gaza, ainsi que de sou-

tenir les efforts, visant à préserver les lieux saints de la ville d'Al Qods, et d'appuyer la résistance des Maqdessis.

A cette occasion, l'ambassadeur marocain a rappelé le soutien du Royaume au projet d'appui aux petits et moyens projets en Palestine, ce qui contribuera à la relance et au développement des activités économiques et permettra de restaurer leurs capacités de production, à travers notamment la création d'opportunités d'emploi et l'amélioration des revenus des familles. Dans le même sillage, M. Ait Ouali a mis en avant l'annonce émise, le 10 février courant par le Comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine, au sujet du succès de la médiation menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour résoudre la crise des fonds palestiniens gelés par Israël.

D'autre part, l'ambassadeur marocain a mis l'accent sur l'appui du Maroc aux projets d'infrastructures dans la République du Yémen afin de relancer son économie et sa voie de développement après des années de conflit et de guerre.

Il a par ailleurs salué les efforts déployés par les institutions de l'action arabe commune et les Conseils ministériels spécialisés dans les domaines économique et social, soulignant que la réunion a abordé de nombreuses questions économiques, sociales et de développement.



Il s'agit notamment des développements de la grande zone arabe de libre-échange, outre le plan exécutif de la stratégie arabe pour la sécurité hydrique dans la région arabe visant à garantir les exigences d'une sécurité alimentaire stable et du développement durable dans la région arabe, outre la mise en oeuvre du

plan de développement durable 2030.

Le Maroc participe à cette session avec une délégation comprenant l'ambassadeur du Maroc au Caire et son Représentant permanent auprès de la Ligue des Etats arabes et des représentants des ministères l'Économie et des Finances et de l'Industrie et du Commerce.

L'IA, une transformation technologique majeure qui nécessite de nouvelles bases légales

L'intelligence artificielle (IA) est une transformation technologique majeure qui nécessite de nouvelles bases légales, ont souligné, jeudi à Rabat, les participants à des journées d'étude sur l'IA et la loi. Lors de la séance inaugurale de cet événement organisé par le Secrétariat général du gouvernement (SGG) et la Fondation Konrad-Adenauer, les participants ont mis en avant la nécessité de trouver un équilibre entre les avancées de l'IA et le respect des droits de l'Homme, la trans-

parence et l'éthique, assurant qu'il est important d'adopter une approche légale équilibrée permettant de bénéficier des atouts de cette technologie tout en réduisant ses risques.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de la législation et des études juridiques au SGG, Bensalem Belkourati, a indiqué que l'IA est en phase de devenir un acteur influent dans la méthodologie d'élaboration des lois, ce qui contribuera sûrement au développement de la formulation légale et à l'amélioration de

la qualité des législations à l'avenir.

Il est toujours essentiel d'adopter des approches législatives et réglementaires globales qui tiennent compte du caractère universel de l'IA, a-t-il indiqué, soulignant l'importance de la mutualisation des efforts des Etats, des organisations internationales et régionales et de la société civile en vue de mettre en place un cadre légal équilibré qui encourage l'innovation et protège les sociétés des dangers potentiels.

Pour sa part, le directeur de la Fondation Konrad-Adenauer, Philipp Bremer, a affirmé que l'IA suscite plusieurs interrogations au sujet de ses opportunités et des dangers liés à sa diffusion, étant donné que, jusqu'à présent, on ne dispose pas d'une vision claire sur la manière avec laquelle elle va se développer ni sur les besoins qui se manifesteront en termes d'accompagnement et de suivi. Dans ce sens, M. Bremer a exprimé la volonté de la Fondation de renforcer la coopération avec les experts marocains en vue de répondre efficacement à l'évolution accélérée que connaît

l'IA et bien gérer son impact sur tous les aspects de la vie, dont l'aspect légal.

De son côté, l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Maroc, Robert Dölger, a souligné que la législation est un processus hautement complexe qui nécessite des analyses approfondies, des arbitrages sociaux et une adaptation constante aux nouvelles réalités, estimant que l'IA peut servir d'outil de soutien en matière d'analyse de grandes quantités de données et d'évaluations des lois existantes, outre son rôle dans l'évaluation des impacts possibles des nouvelles réglementations et l'accélération du processus législatif en réduisant les procédures bureaucratiques.

"Malgré ces potentialités, nous ne devons pas oublier que les lois sont bien plus que de la logique purement algorithmique et qu'elles reposent sur des valeurs, des contextes sociaux et des considérations éthiques", a-t-il signalé, estimant que l'enjeu central consiste à préserver le contrôle démocratique sur les processus alimentés par l'IA.

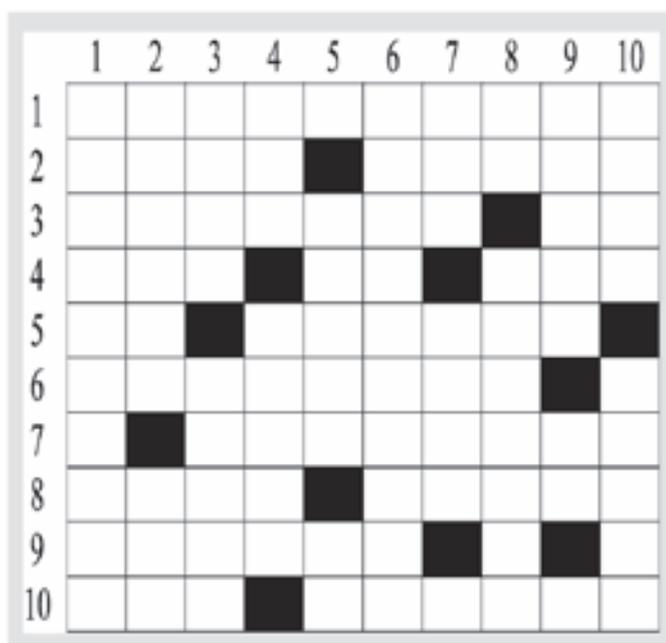
Dans cette perspective, l'ambassadeur allemand a mis l'accent sur la nécessité d'"utiliser les opportunités offertes par la transformation numérique sans perdre de vue les fondements de la démocratie".

Ces journées d'étude ont pour but d'évaluer le cadre légal existant et de réfléchir aux meilleures stratégies à même d'améliorer la production des lois dans le domaine de l'IA au Maroc, à travers une meilleure compréhension des enjeux liés à cette technologie, une analyse approfondie du cadre juridique et institutionnel existant et l'examen des défis éthiques générés par l'usage accru de l'IA dans les politiques publiques et les entreprises privées.

Les débats devaient s'articuler autour de quatre axes, à savoir une présentation générale sur l'IA et ses conséquences légales, l'étude des cadres juridiques nationaux et internationaux, la gouvernance de l'IA et les responsabilités éthiques y afférentes et l'évaluation de l'impact de cette technologie sur le secteur public et l'emploi.



Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1- Habitat haut perché
- 2- Fils de Jacob - Constellation
- 3- Quoi? - Patron
- 4- Terre en mer - Vieille cité - Contracté
- 5- Négatif - Sans doute
- 6- Affaire de monard
- 7- Bende stupide
- 8- Se décide - Bon
- 9- Chanceir
- 10- Nue, dans un sens - Prisonnier

VERTICALEMENT

- 1- Phrase rétrograde
- 2- Mise à l'écart - Insecte parasite
- 3- Term - Romain
- 4- Lentille - Panier souple
- 5- Recherche - Brevoi
- 6- Aliment
- 7- Sans effets - Abri
- 8- Iridium - Propriété de la matière
- 9- Crochets - Font le sol
- 10- Piège - Renvoyé à la chambre

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		2	6	4			9	1
	5					2		
	1		2	3				8
	6	8			5	9		
9	4			2			7	5
		3	1			8	2	
3			4		8		5	
		5					8	
1	8			7	2	6		

Moyen

		8	3		2	6	7
1			6	4			8
					4		
	1			5			6
6	5	2		1	9		4
7			4			8	
	9						
4		3		7			9
8	7	1		9	6		

Difficile

			4		2	7		5
8							2	
		6			4			
	3							4
6		7	3		4	2		1
4							5	
		4			3			
	8							9
3	5	1		8				

Expert

	5		3					
7				4	5			
		4	6				8	
	3						9	2
2			9					3
9	6						5	
	2			1	8			
		7	9					6
			2				7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	5	2	3	1	6	8	4	9
4	8	9	5	7	2	3	1	6
6	3	1	8	4	9	7	5	2
3	2	5	1	9	8	4	6	7
8	6	7	4	2	5	9	3	1
9	1	4	6	3	7	2	8	5
1	7	8	2	6	4	5	9	3
5	9	6	7	8	3	1	2	4
2	4	3	9	5	1	6	7	8

Moyen

3	4	5	1	2	8	6	9	7
2	7	8	9	3	6	4	5	1
1	6	9	7	4	5	8	3	2
4	5	1	6	9	7	2	8	3
9	2	7	5	8	3	1	4	6
8	3	6	2	1	4	9	7	5
7	1	2	8	5	9	3	6	4
6	8	3	4	7	2	5	1	9
5	9	4	3	6	1	7	2	8

Difficile

8	7	4	2	5	6	3	9	1
3	6	1	9	4	7	8	5	2
2	5	9	1	3	8	4	7	6
9	8	3	6	7	2	5	1	4
6	1	5	4	8	3	9	2	7
4	2	7	5	1	9	6	8	3
1	3	8	7	9	4	2	6	5
7	4	2	8	6	5	1	3	9
5	9	6	3	2	1	7	4	8

Expert

6	7	3	4	2	9	8	1	5
4	5	1	7	6	8	2	3	9
9	8	2	1	5	3	7	6	4
2	3	6	5	7	4	1	9	8
7	9	5	8	1	6	4	2	3
1	4	8	9	3	2	5	7	6
5	1	9	3	4	7	6	8	2
8	2	7	6	9	5	3	4	1
3	6	4	2	8	1	9	5	7

Economie

Concédant involontairement l'échec du gouvernement en matière de création d'emplois au Maroc

Le FMI préconise une nouvelle approche des politiques actives du marché du travail



C'est un point de vue qui semble être passé inaperçu. Pourtant, au terme de son séjour au Maroc (du 27 janvier au 7 février), une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Roberto Cardarelli, s'est brièvement exprimée sur la question cruciale de la création d'emplois au Royaume.

En effet, dans son évaluation des consultations de 2025 au titre de l'article IV, la mission du FMI a exhorté les autorités marocaines à changer d'approche, laissant ainsi entendre, sans en avoir l'intention, que les politiques et mesures mises en place par l'exécutif pour réduire le chômage, dont le taux est passé de 13% à 13,3% en 2024, ont atteint leurs limites.

«Pour stimuler la création d'emplois, il convient de mettre en œuvre une nouvelle approche des politiques actives du marché du travail, en se concentrant sur la main-d'œuvre perdue dans le secteur agricole en raison de la succession des sécheresses », a estimé le chef de mission du FMI.

D'après lui, « il faudrait

s'attacher tout particulièrement à encourager la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) et à favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur sectorielles ».

De l'avis de la mission, qui s'est entretenue avec les autorités marocaines au sujet des consultations de 2025 au titre de l'article IV, « les réformes structurelles doivent être axées sur le renforcement de la création d'emplois, notamment en ciblant mieux les politiques actives du marché du travail ».

Supprimer les distorsions réglementaires qui entravent la croissance des entreprises

Elle appelle ainsi à consolider les programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises et à supprimer les distorsions réglementaires qui entravent la croissance des entreprises.

Il est important de noter que sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation

de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision, comme le rappelle l'institution sur son site web.

Il est à rappeler que le volume du chômage a atteint 1.638.000 personnes au niveau national au terme de l'année 2024, traduisant une hausse du nombre de chômeurs de 58.000 personnes.

« Cette hausse est la conséquence d'un accroissement de 42.000 chômeurs en milieu urbain et de 15.000 en milieu rural », a indiqué le Haut-commissariat au plan (HCP) dans sa dernière note d'information relative à la situation du marché du travail en 2024.

En conséquence, le taux de chômage est passé de 13% à 13,3% au niveau national, de 16,8% à 16,9% en milieu urbain et de 6,3% à 6,8% en milieu rural, a fait savoir l'institution publique notant qu'il reste plus élevé parmi les jeunes de 15 à 24 ans, les diplômés et les femmes.

D'après le Haut-commissariat, il a augmenté de 1,1 point parmi les femmes, de 18,3% à 19,4%, et de 0,1 point parmi les hommes, passant

de 11,5% à 11,6% et cette hausse a concerné l'ensemble des catégories d'âge.

Dans le détail, « le taux de chômage est passé de 35,8% à 36,7% (+0,9 point) parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, de 20,6% à 21% (+0,4 point) pour les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 7,4% à 7,6% (+0,2 point) pour celles de 35 à 44 ans, et de 3,7% à 4% pour celles de 45 ans et plus (+0,3 point) », a-t-il indiqué.

Quant au volume du sous-emploi, il est passé, durant la même période, de 1.043.000 à 1.082.000 personnes au niveau national, de 560.000 à 585.000 en milieu

urbain et de 483.000 à 496.000 en milieu rural.

La même source précise : «Le taux de sous-emploi a ainsi augmenté de 9,8% à 10,1% au niveau national, de 8,7% à 8,9% en milieu urbain et de 11,6% à 12,2% en milieu rural ».

Le Haut-commissariat indique également que les secteurs ayant connu une hausse du sous-emploi sont l'agriculture, forêt et pêche avec 0,9 point (de 11,2% à 12,1%), les BTP avec +0,4 point (de 19,2% à 19,6%) et les "services" avec +0,2 point (de 7,7% à 7,9%).

Alain Bouithy

Situation régionale du marché du travail en 2024

En 2024, cinq régions abritent 72,4% de l'ensemble des actifs âgés de 15 ans et plus. La région de Casablanca-Settat vient en première position avec 22,4%, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (13,6%), de Marrakech-Safi (13%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11,8%) et de Fès-Meknès (11,6%).

Quatre régions enregistrent des taux d'activité supérieurs à la moyenne nationale (43,5%). Il s'agit des régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (48,3%), de Casablanca-Settat (46%), des régions du sud (45,7%) et de Marrakech-Safi (43,8%). En revanche, les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions de Drâa-Tafilalet (40,8%), de Souss-Massa (40,3%), de l'Oriental (40,1%) et de Béni Mellal-Khénifra (39,7%).

Managem et Barrick s'allient pour l'exploration aurifère au Sénégal

Le groupe minier panafricain, Managem, et Barrick Gold Corporation, leader dans la production d'or et de cuivre, ont annoncé la signature d'une alliance stratégique pour développer l'exploration aurifère au Sénégal sur les permis de recherche DAORALA, NOUMOUFOUKHA et FARABA.

Couvrant une superficie de 820 km², ces permis sont situés dans un cadre géologique prolifique, qui s'étend de l'ouest du Mali à l'est du Sénégal, une région ayant déjà connu plusieurs découvertes majeures d'or, indique Managem dans un

communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Dans le cadre de cet accord, Barrick investira 7,5 millions de dollars au cours des deux premières années, puis 15 millions de dollars entre la troisième et la septième années, précise la même source, ajoutant que l'objectif est de mener à bien une étude de préféabilité confirmant un potentiel d'au moins 2 millions d'onces d'or.

"Cette alliance reste conditionnée à l'approbation du ministère de l'Énergie, du Pétrole et des

Mines du Sénégal. Elle vise à promouvoir le développement des permis de recherche et à renforcer l'attractivité des investissements miniers dans le pays, au bénéfice de toutes les parties prenantes", fait savoir Managem.

Grâce à ce partenariat, le groupe minier panafricain apporte sa connaissance approfondie du terrain et son ancrage régional, tandis que Barrick apportera son expertise géologique de renommée mondiale et sa solidité financière pour accélérer les recherches sur les trois permis.

Fès-Meknès séduit les investisseurs chinois de Huzhou

Une délégation d'opérateurs économiques et de responsables de la ville de Huzhou, une ville du nord de la province du Zhejiang en Chine, a effectué, jeudi, une visite de prospection dans la région de Fès-Meknès, marquant une étape significative dans le renforcement des relations économiques entre le Maroc et la Chine.

Accueillie au siège de la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de Fès-Meknès, cette délégation comprenait des représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Huzhou, du Conseil chinois pour la promotion du commerce international, du Bureau municipal du commerce, du Comité de gestion de la zone industrielle sud de Huzhou, ainsi que des entrepreneurs chinois.

L'objectif principal de cette visite était d'explorer les opportunités d'investissement et d'échange économique dans la région de Fès-Meknès, rapporte la MAP.

A cette occasion, les repré-

sentants de la région de Fès-Meknès ont mis l'accent sur les atouts de la région, notamment son potentiel humain avec 60% de la population à moins de 40 ans, une offre de formation diversifiée, son statut de premier pôle agricole national, les performances de son secteur industriel et les avantages offerts par la nouvelle charte de l'investissement marocain.

La délégation chinoise, quant à elle, a indiqué le dynamisme économique de Huzhou et son attractivité pour les investissements. Elle a mis l'accent sur sa position stratégique au cœur du Delta du Yangtsé, la zone la plus développée de Chine, et son excellent réseau de transport, ainsi que son positionnement comme un leader dans huit chaînes industrielles émergentes clés, offrant des opportunités dans des secteurs comme les véhicules à énergie nouvelle, les semi-conducteurs, l'équipement logistique intelligent et le biomédical.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la Chambre de commerce, d'industrie

et de services (CCIS) de la région de Fès-Meknès, Hamza Benabdallah, a affirmé que cette réunion faisait suite à une mission de la CCIS à Huzhou.

"Les entreprises chinoises cherchent des relais pour pouvoir atteindre les marchés européens et américains", a-t-il fait savoir.

"Nous pouvons être ce relais et c'est dans ce sens que nous sommes en train d'intensifier les échanges et la coopération avec le tissu économique en Chine", a-t-il dit.

M. Benabdallah a également précisé que cette visite visait à renforcer les liens économiques, explorer de nouvelles perspectives de coopération et tisser des partenariats, conformément aux accords déjà signés.

Dans une déclaration similaire, le directeur du Conseil de la promotion du commerce international de la ville de Huzhou, Wang Jianmin, a mis en avant les potentialités croisées des deux villes, soulignant l'environnement favorable au développement



et à l'investissement à Fès, ainsi que les progrès rapides de la région de Fès-Meknès.

Il a également rappelé la richesse historique et culturelle de Huzhou, située au cœur de la zone économique dynamique du Delta du Yangzi.

M. Wang s'est dit "persuadé qu'à travers cette rencontre, on va renforcer les échanges économiques et culturels entre les deux villes, et jeter une base solide pour le développement futur".

Le programme de la délégation chinoise comprend des

rencontres officielles avec des institutions économiques régionales, des rencontres d'affaires B2B avec des acteurs économiques locaux et des visites d'unités industrielles et de sites économiques.

Selon les responsables de la CCIS, cette mission témoigne de la volonté partagée des deux régions de renforcer leurs liens économiques et de tirer parti des synergies existantes pour promouvoir un développement mutuellement bénéfique.

Secteur de la production animale

Elaboration d'un programme global de soutien en réponse au recul du cheptel

Un programme global de soutien destiné au secteur de la production animale a été élaboré, en réponse au recul du cheptel à l'échelle nationale, a affirmé, jeudi, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari.

Ce programme comprend six volets, portant sur la nutrition animale, à travers la fourniture d'aliments subventionnés aux éleveurs, l'encadrement technique visant à améliorer

la productivité des ovins, caprins, bovins et camélidés, ainsi que la santé animale, a indiqué M. El Bouari lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement.

Il inclut également un programme d'agriculture solidaire axé sur l'élevage, avec un soutien à la préservation des femelles pour la reconstitution du cheptel, a-t-il ajouté, notant que son département prépare actuellement un programme spécifique destiné aux jeunes ruraux afin de soutenir leurs projets de produc-

tion animale, rapporte la MAP.

Le ministre a également signalé une baisse de 38% du cheptel national par rapport à 2016, ce qui a impacté significativement la production de viande.

Et de rappeler que pour rétablir l'équilibre sur les marchés de la viande, le gouvernement a adopté plusieurs mesures dans le cadre de la loi de Finances 2025, notamment la suspension des droits de douane et l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation

d'ovins, caprins, bovins, camélidés et viandes rouges.

Par ailleurs, une forte hausse du rythme d'importation a été enregistrée au cours des mois de janvier et février 2025, comparativement à la même période de l'année précédente, a-t-il fait remarquer, précisant qu'afin de répondre aux besoins, près de 21.800 têtes de bovins, 124.000 têtes d'ovins et 704 tonnes de viandes rouges ont été importées jusqu'à hier.

Habib El Malki appelle à valoriser la poésie marocaine et à renforcer son ouverture sur l'Afrique

Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, Habib El Malki, a appelé, jeudi à Rabat, à valoriser la poésie marocaine et à renforcer son ouverture sur la poésie africaine.

Dans son allocution à l'occasion de la session académique sur "La poésie dans le système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique", organisée en partenariat avec la Maison de la poésie au Maroc, Habib El Malki a souligné que la valorisation de la poésie marocaine doit tenir compte de son évolution historique, ses courants, ses références et ses générations, anciennes et contemporaines.

La poésie marocaine a besoin de s'ouvrir sur de nouveaux champs n'ayant pas obtenu l'intérêt qu'ils méritent au sein du système d'éducation et d'enseignement au Maroc, à l'instar de la poésie africaine, a fait valoir le président du Conseil, appelant à porter un nouveau regard sur la poésie arabe et son histoire et dépasser le dualisme centre-périphérie dans le paysage culturel arabe.

"Nous ne devons pas uniquement parier sur un modèle d'apprenant(e) qui doit réussir en mathématiques, en sciences expérimentales et techniques, mais aussi mettre l'accent sur l'appropriation de la langue, de la culture, de la société et de l'identité afin de construire un individu qui crée des textes et des idées au lieu de les reproduire", a-t-il plaidé. Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, a indiqué que son département veille à renforcer la place de la poésie dans les programmes scolaires, tous niveaux confondus, grâce à une approche pédagogique qui, au-delà de la mé-



morisation et la récitation, pousse l'apprenant à analyser et questionner les textes proposés.

Dans une allocution lue en son nom par l'inspecteur général chargé des affaires pédagogiques au ministère, Fouad Chafiki, le ministre a évoqué le Festival national de la poésie des élèves, qui permet à ces derniers d'exprimer leurs talents dans différentes catégories de poésie (verticale, prose et vers libres).

"Les établissements scolaires et nationales une occasion de mettre en valeur la créativité poétique et de célébrer les poèmes intemporels écrits par les pionniers sur l'amour de la patrie, le dévouement au Trône et les épopées nationales restées dans les annales de l'Histoire", a noté M. Berrada. De son côté, le mi-

nistre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Azzedine El Midaoui, a indiqué que le choix de cette thématique reflète l'importance de renforcer la vocation culturelle du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, en approfondissant le débat sur la place de la poésie. Dans une allocution lue en son nom par le directeur des Affaires juridiques, des équivalences et du contentieux au ministère, Hicham Berjaoui, il a considéré que la poésie est un outil éducatif efficace qui permet de développer les compétences esthétiques et créatives chez les apprenants, de renforcer leurs capacités de lecture poétique et d'enrichir leur bagage linguistique.

Dans ce sens, il a rappelé que la littérature en général et la poésie en

particulier ont une place spéciale au sein des universités marocaines, en adéquation avec les dispositions de la loi-cadre n° 51.17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, qui met l'accent sur l'importance de développer les capacités des apprenants, aiguïser leur esprit critique et leur permettre d'intégrer la société du savoir et de la communication, tout en respectant la liberté de création et de pensée.

Le président de la Maison de la poésie au Maroc, Mourad Kadiri, a, quant à lui, indiqué que cette session académique a pour but de renforcer la vocation culturelle de l'école et de l'université marocaines en octroyant à la poésie la place qui lui échoit.

Déplorant, dans une déclaration à la presse, le recul de la poésie dans les programmes scolaires, M. Kadiri a expliqué qu'il s'agit, lors de cet événement, d'élaborer un ensemble de solutions et de propositions pédagogiques, méthodologiques et didactiques qui permettront de faire rayonner à nouveau la poésie au sein de l'école et de renforcer son attractivité auprès des élèves.

Ont pris part à cette session académique de deux jours des poètes, des chercheurs et des responsables de l'élaboration des curricula, des programmes, des manuels scolaires et des activités de la vie scolaire ainsi que des éditeurs des manuels scolaires, dans le but de débattre de thématiques liées à la place de la poésie dans le système éducatif.

Ce débat a permis de faire un état des lieux de la situation actuelle et de proposer des perspectives d'amélioration à travers des leviers concrets visant à renforcer la place et le rôle de la poésie dans le système éducatif national.

Clap d'envoi pour le Festival international du film de Berlin

Le Festival international du film de Berlin (Berlinale), qui fête cette année son 75e anniversaire, a ouvert ses portes jeudi soir dans la capitale allemande.

Environ 1.500 invités de marque du monde du 7e art, de la culture, de l'économie et de la politique ont pris part à la cérémonie d'ouverture au Palais de la Berlinale, en plein centre de la capitale allemande, qui a accueilli le gotha du cinéma mondial sous des chutes de neige tant attendues par les Berlinois.

Premier grand rendez-vous ciné-

matographique de l'année, la Berlinale ouvre ainsi la voie aux autres festivals de renommée internationale, comme ceux de Cannes ou de Venise, programmés plus tard dans l'année.

À l'occasion de la cérémonie d'ouverture, l'assistance a suivi une rétrospective sur les moments forts des 75 ans d'histoire de la Berlinale ainsi que sur les lauréats des différentes éditions de ce festival cinématographique, avant que l'actrice britannique Tilda Swinton, figure du cinéma d'auteur, ne reçoive l'Ours d'or d'honneur pour

l'ensemble de sa carrière.

Les six membres du jury international ont été présentés à cette occasion. Il s'agit du réalisateur, scénariste et producteur américain Todd Haynes (président), du réalisateur franco-marocain Nabil Ayouch, de l'actrice chinoise Fan Bingbing, de la costumière allemande Bina Daigeler, du réalisateur argentin Rodrigo Moreno, de la critique de cinéma et auteure américaine Amy Nicholson et de la réalisatrice et actrice allemande Maria Schrader.

Ils départageront les 19 films en

compétition pour l'Ours d'or et l'Ours d'argent de la Berlinale 2025. La projection des premières œuvres en lice devant débuter vendredi et les gagnants seront annoncés le 22 février.

Sont notamment en compétition le réalisateur américain Richard Linklater, le Sud-Coréen Hong Sang-soo, le Mexicain Michel Franco ou encore le Roumain Radu Jude. Parmi les stars annoncées figurent également Timothée Chalamet, Jessica Chastain, Marion Cotillard, Ethan Hawke et Robert Pattinson.

Présentation du livre "Rabat, un héritage culturel et des mémoires profondément ancrées" de Said Regragui

Une cérémonie de présentation du livre "Rabat, un héritage culturel et des mémoires profondément ancrées", de l'auteur Said Regragui, a été organisée, jeudi au Centre socio-éducatif Hay Riad à Rabat, en présence d'un parterre de personnalités de divers horizons.

Ce livre met en lumière le patrimoine culturel, linguistique et civilisationnel de la ville de Rabat, en documentant, à travers des textes et des photos rares, les monuments historiques et architecturaux les plus marquants de la médina.

L'ouvrage, fruit de l'expérience personnelle de l'auteur et de recherches de terrain menées pendant de nombreuses années, braque les projecteurs sur les détails des arcs, des portes et des gravures qui reflètent l'importance de l'affluent andalou dans l'architecture de la ville, ainsi que l'héritage de la cuisine authentique de Rabat et de ses plats traditionnels les plus célèbres.

Dans une déclaration à la MAP, M. Regragui a indiqué que l'idée d'écrire ce livre date de nombreuses années, notamment après avoir constaté le déclin de l'utilisation du patrimoine linguistique et expressif des anciennes familles qui habitaient la médina de Rabat, notant que l'ouvrage tente de faire revivre



des mots et des expressions qui avaient été oubliés ou sont disparus. Et de relever que ce livre, qui constitue un voyage dans la mémoire de l'ancienne Rabat, vise avant tout à préserver un héritage historique et social précieux pour les générations actuelles et futures, considérant que la documentation de ce patrimoine culturel représente un message noble pour préserver l'identité de la vieille ville et ses spécificités culturelles.

De son côté, la chercheuse Wafa Jorio, a salué l'effort exceptionnel de l'auteur pour documenter l'accent et le dialecte des habitants de Rabat, soulignant

que ce travail découle de sa fierté du patrimoine linguistique de la ville et de son souci de le pérenniser.

Pour sa part, le président du Conseil de la commune d'Agdal-Hay Riad, El Idrissi Abdelilah, a mis en avant la valeur documentaire et historique de l'ouvrage dans la préservation de la mémoire de la vieille ville et de ses anciennes familles.

Said Regragui, médecin résidant en France passionné de documentation du patrimoine culturel marocain, a publié de nombreux articles et études sur la vie sociale et culturelle de la ville de Rabat.

Le Maroc invité d'honneur du Festival du livre de Paris

Le Maroc sera l'invité d'honneur du Festival du livre de Paris, qui se tiendra au Grand Palais du 11 au 13 avril prochain, a annoncé, jeudi, la ministre française de la Culture, Rachida Dati lors d'une conférence de presse.

"Je suis très heureuse et très honorée de voir le Maroc participer cette année en tant qu'invité d'honneur du Festival du livre de Paris", a affirmé Mme Dati lors de cette conférence de presse en présence de l'ambassadrice de Sa Majesté le Roi en France, Samira Sitail.

Elle a souligné que la France et le Maroc entretiennent des relations fortes consolidées par le Partenariat d'exception renforcé scellé à l'occasion de la dernière visite d'Etat au Maroc du président Emmanuel Macron à l'invitation de SM le Roi Mohammed VI.

Après avoir rappelé que la France et le Maroc ont la francophonie en partage, Mme Dati a relevé que la culture occupe une place particulière dans ce partenariat, mettant en avant la richesse et la diversité de la production littéraire marocaine.

"C'est une fierté pour le Maroc d'être l'invité d'honneur de ce festival", s'est félicitée pour sa part l'ambassadrice du Royaume à Paris. "C'est aussi une joie simple et essentielle, celle de voir la littérature marocaine reconnue dans ce qu'elle a de plus vivant : une voix plurielle, enracinée et ouverte", a-t-elle affirmé.

Cette invitation d'honneur, a-t-elle indiqué, "est le signe d'un lien qui demeure et se renouvelle, témoignant de "la place singulière qu'occupe le Maroc dans l'espace littéraire francophone, mais aussi de l'amitié profonde qui unit nos deux pays".

Rappelant que la langue française est, pour de nombreux écrivains marocains, un espace de création et de dialogue, Mme Sitail a souligné que la littérature marocaine d'expression française s'est affirmée comme une voix singulière, une littérature en mouvement, au confluent des mondes.

Elle a relevé que les écrivains marocains n'ont pas seulement conquis les cœurs, mais ils ont aussi marqué les plus

grands prix littéraires français, notant que leur double ancrage, entre le Maroc et la France, imprègne leurs récits d'une intensité rare, apportant à la littérature francophone contemporaine des voix singulières, profondément enracinées tout en étant universelles.

L'ambassadrice du Maroc a indiqué dans ce contexte que "l'identité littéraire marocaine est une mosaïque vivante, une polyphonie où l'arabe, l'amazigh, le français, l'espagnol et l'anglais dialoguent et se répondent", soulignant que ce dynamisme s'incarne dans un secteur éditorial en pleine expansion, qui ambitionne de faire du Maroc un hub éditorial africain.

Aujourd'hui, a-t-elle ajouté, cette effervescence se traduit aussi par la multiplication des festivals et des salons littéraires, tissant un réseau culturel foisonnant à travers le Maroc, rappelant qu'en 2026, Rabat sera la Capitale mondiale du livre - "une reconnaissance qui vient consacrer l'engagement du Maroc en faveur de la culture, de la lecture et de la transmission des savoirs".

Le Maroc sera présent à ce grand moment de la culture française à travers un pavillon qui s'étend sur 330 m2 sous la coupole du Grand Palais au cœur de la Ville des Lumières, dédié aux rencontres et à la découverte d'une culture en mouvement.

Conçu comme "une invitation au voyage et à la découverte, à l'image du Maroc, carrefour culturel entre tradition et modernité", le pavillon marocain est inspiré par le thème de la mer, symbolisant "à la fois le riche patrimoine maritime du pays et son engagement vers un avenir durable et innovant".

Le programme culturel de la séquence "Le Maroc invité d'honneur" du Festival prévoit différents moments forts, allant de la cérémonie d'ouverture, aux conférences et tables rondes, en passant par une exposition thématique où le Maroc s'aligne avec le thème général du Festival en proposant "un voyage à travers le temps pour découvrir comment les Marocains ont vu la mer, comment ils l'ont sentie, vécue et finalement aimée".

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage d'une exposition collective intitulée "Les chemins de l'âme dans les dimensions de la coexistence" se tiendra, ce samedi, à la galerie Borj Bab Marakech à Essaouira.

Organisée sous l'égide de la Direction provinciale de la culture, cette manifestation artistique donne à voir et à apprécier une panoplie d'œuvres réalisées par des artistes marocains et français, illustrant avec brio la richesse et la diversité des arts plastiques contemporains.

Placée sous le signe du dialogue interculturel et de la coexistence harmonieuse, cette exposition réunit des talents issus de la commune rurale d'El Henchane (province d'Essaouira) et de la ville française de Saint-Malo, offrant ainsi un espace de rencontre et d'échange entre différentes sensibilités artistiques.

Selon Mustapha Benmalek, artiste-peintre et initiateur de l'événement, cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 28 février, entend explorer les multiples dimensions de l'âme humaine, à travers des œuvres mêlant techniques variées et approches esthétiques singulières.

Projection

La projection du film "Le Règne Animal" de Thomas Cailley aura lieu, le 19 février, au patio de l'Institut français d'Essaouira. Sorti en 2023, ce long-métrage interroge avec subtilité l'évolution de l'espèce humaine et la notion d'altérité, à travers une mise en scène saisissante et un récit captivant alliant aventure et drame.

La projection, organisée dans le cadre de la programmation cinématographique de l'Institut français d'Essaouira pour le mois de février, sera suivie d'un échange avec le public, offrant ainsi aux cinéphiles une occasion unique d'échanger sur les thématiques abordées dans le film.

Rencontre

La troisième édition des Rencontres du cinéma italien "La Dolce Vita à Mogador" se tiendra du 23 au 26 avril prochain. Organisée par l'Association Essaouira-Mogador, en partenariat avec la commune d'Essaouira, l'ambassade d'Italie au Maroc, l'Institut culturel italien de Rabat et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, cette manifestation culturelle incarne l'élégance, la convivialité, la passion et la créativité qui caractérisent aussi bien le septième art italien que l'atmosphère unique de la Cité des Alizés.

"Entre projections, conférences et ateliers, cet événement ambitionne de favoriser l'émergence de collaborations artistiques entre cinéastes et acteurs marocains et italiens, tout en mettant en lumière l'héritage cinématographique de l'Italie dans un cadre inspirant", a indiqué le comité d'organisation dans une déclaration à la MAP, précisant que la programmation complète de cette édition sera dévoilée dans les prochains jours.

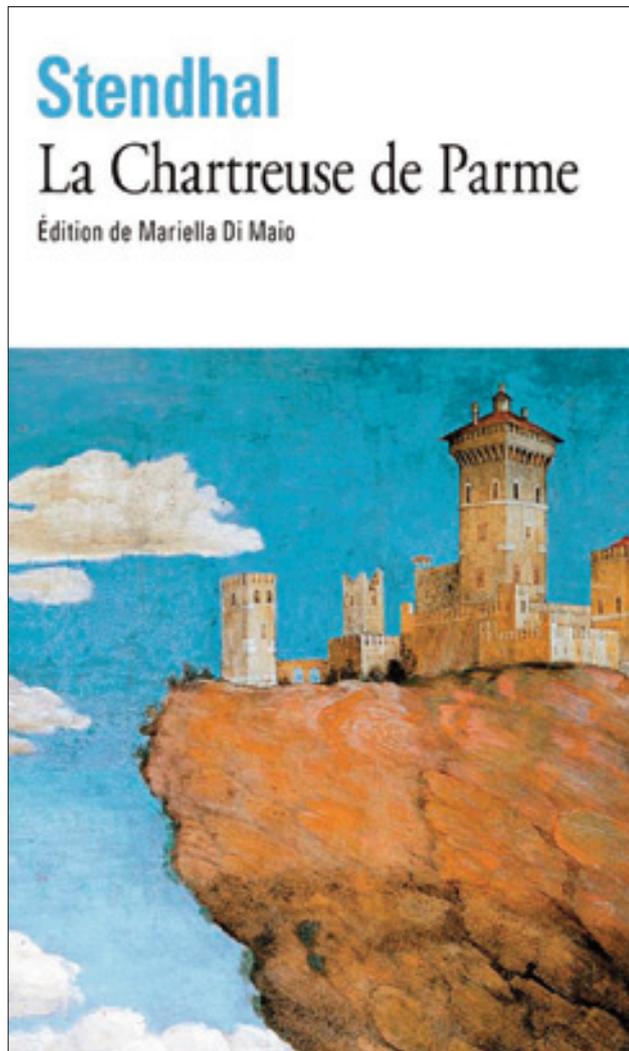
Dix-neuvième chapitre

Vers le milieu de son développement, à cent quatre-vingts marches d'élévation, cet escalier passait du côté méridional d'une vaste cour, au côté du nord ; là se trouvait un pont en fer fort léger et fort étroit, au milieu duquel était établi un portier. On relevait cet homme toutes les six heures, et il était obligé de se lever et d'effacer le corps pour que l'on pût passer sur le pont qu'il gardait, et par lequel seul on pouvait parvenir au palais du gouverneur et à la tour Farnèse. Il suffisait de donner deux tours à un ressort, dont le gouverneur portait la clef sur lui, pour précipiter ce pont de fer dans la cour, à une profondeur de plus de cent pieds ; cette simple précaution prise, comme il n'y avait pas d'autre escalier dans toute la citadelle, et que tous les soirs à minuit un adjudant rapportait chez le gouverneur, et dans un cabinet auquel on entrait par sa chambre, les cordes de tous les puits, il restait complètement inaccessible dans son palais, et il eût été également impossible à qui que ce fût d'arriver à la tour Farnèse. C'est ce que Fabrice avait parfaitement bien remarqué le jour de son entrée à la citadelle, et ce que Grillo, qui comme tous les geôliers aimait à vanter sa prison, lui avait plusieurs fois expliqué ; ainsi il n'avait guère d'espoir de se sauver. Cependant il se souvenait d'une maxime de l'abbé Blanès : « L'amant songe plus souvent à arriver à sa maîtresse que le mari à garder sa femme ; le prisonnier songe plus souvent à se sauver, que le geôlier à fermer sa porte ; donc, quels que soient les obstacles, l'amant et le prisonnier doivent réussir. »

Ce soir-là Fabrice entendait fort distinctement un grand nombre d'hommes passer sur le pont en fer, dit le pont de l'esclave, parce que jadis un esclave dalmate avait réussi à se sauver, en précipitant le gardien du pont dans la cour.

On vient faire ici un enlèvement, on va peut-être me mener pendre ; mais il peut y avoir du désordre, il s'agit d'en profiter. Il avait pris ses armes, il retirait déjà de l'or de quelques-unes de ses cachettes, lorsque tout à coup il s'arrêta.

— L'homme est un plaisant animal, s'écria-t-il, il faut en convenir ! Que dirait un spectateur invisible qui verrait mes préparatifs ? Est-ce que par hasard je veux me sauver ? Que deviendrais-je le lendemain du jour où je serais de retour à Parme ? Est-ce que je ne ferais pas tout au monde pour revenir auprès de Clélia ? S'il y a du désordre, profitons-en pour me glisser dans le palais du gouverneur ; peut-être pourrai parler à Clélia, peut-être autorisé par le désordre j'oserai lui baiser la main. Le général



Conti, fort défiant de sa nature, et non moins vaniteux, fait garder son palais par cinq sentinelles, une à chaque angle du bâtiment, et une cinquième à la porte d'entrée, mais par bonheur la nuit est fort noire. À pas de loup, Fabrice alla vérifier ce que faisaient le geôlier Grillo et son chien : le geôlier était profondément endormi dans une peau de bœuf suspendue au plancher par quatre cordes, et entourée d'un filet grossier ; le chien Fox ouvrit les yeux, se leva, et s'avança doucement vers Fabrice pour le caresser.

Notre prisonnier remonta légèrement les six marches qui conduisaient à sa cabane de bois ; le bruit devenait tellement fort au pied de la tour Farnèse, et précisément devant la porte, qu'il pensa que Grillo pourrait bien se réveiller. Fabrice, chargé de toutes ses armes, prêt à agir, se croyait réservé cette nuit-là aux grandes aventures, quand tout à coup il entendit commencer la plus belle symphonie du monde : c'était une sérénade que l'on donnait au général ou à sa fille. Il tomba dans un accès de rire fou : Et moi qui songeais déjà à donner des coups de dague ! comme si une sérénade n'était pas une chose infiniment plus or-

динаire qu'un enlèvement nécessitant la présence de quatre-vingts personnes dans une prison ou qu'une révolte ! La musique était excellente et parut délicieuse à Fabrice, dont l'âme n'avait eu aucune distraction depuis tant de semaines ; elle lui fit verser de bien douces larmes ; dans son ravissement, il adressait les discours les plus irrésistibles à la belle Clélia. Mais le lendemain, à midi, il la trouva d'une mélancolie tellement sombre, elle était si pâle, elle dirigeait sur lui des regards où il lisait quelquefois tant de colère, qu'il ne se sentit pas assez autorisé pour lui adresser une question sur la sérénade ; il craignit d'être impoli.

Clélia avait grandement raison d'être triste, c'était une sérénade que lui donnait le marquis Crescenzi ; une démarche aussi publique était en quelque sorte l'annonce officielle du mariage. Jusqu'au jour même de la sérénade, et jusqu'à neuf heures du soir, Clélia avait fait la plus belle résistance, mais elle avait eu la faiblesse de céder à la menace d'être envoyée immédiatement au couvent, qui lui avait été faite par son père.

Quoi ! je ne le verrais plus ! s'était-elle dit en pleurant. C'est en vain que sa

raison avait ajouté : Je ne le verrais plus cet être qui fera mon malheur de toutes les façons, je ne verrais plus cet amant de la duchesse, je ne verrais plus cet homme léger qui a eu dix maîtresses connues à Naples, et les a toutes trahies ; je ne verrais plus ce jeune ambitieux qui, s'il survit à la sentence qui pèse sur lui, va s'engager dans les ordres sacrés ! Ce serait un crime pour moi de le regarder encore lorsqu'il sera hors de cette citadelle, et son inconstance naturelle m'en épargnera la tentation ; car, que suis-je pour lui ? un prétexte pour passer moins ennuyusement quelques heures de chacune de ses journées de prison. Au milieu de toutes ces injures, Clélia vint à se souvenir du sourire avec lequel il regardait les gendarmes qui l'entouraient lorsqu'il sortait du bureau d'échec pour monter à la tour Farnèse. Les larmes inondèrent ses yeux : Cher ami, que ne ferais-je pas pour toi ! Tu me perdras, je le sais, tel est mon destin ; je me perds moi-même d'une manière atroce en assistant ce soir à cette affreuse sérénade ; mais demain, à midi, je reverrai tes yeux !

Ce fut précisément le lendemain de ce jour où Clélia avait fait de si grands sacrifices au jeune prisonnier, qu'elle aimait d'une passion si vive ; ce fut le lendemain de ce jour où, voyant tous ses défauts, elle lui avait sacrifié sa vie, que Fabrice fut désespéré de sa froideur. Si même en n'employant que le langage si imparfait des signes il eût fait la moindre violence à l'âme de Clélia, probablement elle n'eût pu retenir ses larmes, et Fabrice eût obtenu l'aveu de tout ce qu'elle sentait pour lui ; mais il manquait d'audace, il avait une trop mortelle crainte d'offenser Clélia, elle pouvait le punir d'une peine trop sévère. En d'autres termes, Fabrice n'avait aucune expérience du genre d'émotion que donne une femme que l'on aime ; c'était une sensation qu'il n'avait jamais éprouvée, même dans sa plus faible nuance. Il lui fallut huit jours, après celui de la sérénade, pour se remettre avec Clélia sur le pied accoutumé de bonne amitié. La pauvre fille s'armait de sévérité, mourant de crainte de se trahir, et il semblait à Fabrice que chaque jour il était moins bien avec elle.

Un jour, et il y avait alors près de trois mois que Fabrice était en prison sans avoir eu aucune communication quelconque avec le dehors, et pourtant sans se trouver malheureux ; Grillo était resté fort tard le matin dans sa chambre ; Fabrice ne savait comment le renvoyer, il était au désespoir ; enfin midi et demi avait déjà sonné lorsqu'il put ouvrir les deux petites trappes d'un pied de haut qu'il avait pratiquées à l'abat-jour fatal.

(A suivre)



PROGRAMME PREVISIONNEL 2025-2027

Le Programme Prévisionnel des appels d'offre que la Direction Provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmin Oued Noun envisage de lancer pour les exercices 2025/2026/2027 sont les suivants :

Objet de la Prestation	Estimation Prévisionnelle	Nature de la Prestation	Lieu d'Éducation	Mode de Passation	Période Prévue Pour l'ouverture des plis
ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN /AREF GON	114 000,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Fevrier 2025
PRESTATIONS DE RESTAURATION AU PROFIT DES BENEFICIAIRES DES SESSIONS DE FORMATION CONTINUEE ORGANISEES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN RELEVANT AREF GON	600 000,00	Service	TANTAN	AOO	Mars 2025
EXECUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU SIEGE DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN ET SES ANNEXES /AREF GON	110 666,40	Service	TANTAN	AOO	Avril 2025
EXECUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET COLLEGIAT RELEVANT DE LA DP TANTAN /AREF GON	1 327 996,80	Service	TANTAN	AOO	Avril 2025
EXECUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP TANTAN /AREF GON	643 547,68	Service	TANTAN	AOO	Avril 2025
ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	966 600,00	Études et Contrôles	TANTAN	CA	Avril-Mai 2025
ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	660 000,00	Études et Contrôles	TANTAN	CA	Avril-Mai 2025
ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	12 500,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	12 500,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
ETUDES GÉOTECHNIQUES, RÉCEPTION DES FONDs DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	12 500,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	7 000,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	7 000,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
ETUDES GÉOTECHNIQUES, RÉCEPTION DES FONDs DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	7 000,00	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	1 180 000,00	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES PIONNIERES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	5 900 000,00	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	550 000,00	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	400 000,00	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2025
ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX CENTRES ZEME CHANCE BEN AL HAYTHAM RELEVANT LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	180 000,00	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2025
ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	350 000,00	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2025
ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	250 000,00	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2025
ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	220 000,00	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2025
PRESTATIONS DE RESTAURATION AU PROFIT DES BENEFICIAIRES DES SESSIONS DE FORMATION CONTINUEE ORGANISEES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN RELEVANT AREF GON	-	Service	TANTAN	AOO	Mars 2026
ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	CA	Avril-Mai 2026
ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2026
CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2026
ETUDES GÉOTECHNIQUES, RÉCEPTION DES FONDs DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2026
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2026
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	-	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2026
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS SANITAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	-	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2026
ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2026
ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2026
ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2026
PRESTATIONS DE RESTAURATION AU PROFIT DES BENEFICIAIRES DES SESSIONS DE FORMATION CONTINUEE ORGANISEES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN RELEVANT AREF GON	-	Service	TANTAN	AOO	Mars 2027
ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	CA	Avril-Mai 2027
ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2027
CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2027
ETUDES GÉOTECHNIQUES, RÉCEPTION DES FONDs DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Études et Contrôles	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2027
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2027
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	-	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2027
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS SANITAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TAN-TAN/AREF GON	-	Travaux	TANTAN	AOO	Avril-Mai 2027
ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2027
ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2027
ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN / AREF GON	-	Fourniture	TANTAN	AOO	Mai-Juin 2027

AVIS DE CESSON
PESCADOC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
RUE AHMED TOUKI
EME ETAGE APP CASABLANCA

Par acte sousigné privé il a été rédigé un acte les cessions des parts concernant la totalité des parts de la société civile immobilière dite PESCADOC concernant la totalité des parts sociales appartenant à MR ACHRAF MANAF et ADNANE ASMAA 1000 parts de 100Dhs chacune au profit de MR JAF ABDELJABBAR qui accepte ces parts.
Four extrait

N° 817/PA

- CHATEAU DE BONHEUR - SARL AU I- Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 30/12/2024 de la société « CHATEAU DE BONHEUR - SARL A. U. », au capital du 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, ETAGE 2, APPT N°6, CASABLANCA, il a décidé ce qui suit :

1- La dissolution anticipée de la société.
2- Le siège de liquidation est fixé au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, ETAGE 2, APPT N°6, CASABLANCA.

3- La nomination de MR ABDELAZIZ EL MAHDAOUI en tant que liquidateur de la société.
B- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/02/2025 sous le N°957217.

LE LIQUIDATEUR
N° 736/PA

- ALITOP DEVELOPPEMENT - SARL - AU
Capital social de 100 000,00 Dirhams
- Cession des parts sociaux & Démission d'un gérant

& Nomination d'un nouveau gérant unique - Le procès verbal de l'AGE en date du 16/01/2025 de la société « ALITOP DEVELOPPEMENT - SARL - AU », sise à Casablanca, GROUPE ATAKADDOUM GHZ-17, 2EME ETAGE SIDI BERNOUSSI, a décidé ce qui suit :

- Mr BACHIRI EL MAHEDI ède 1000 Parts sociales à Mr REZZAKI MOHAMMED.

- Démission de Mr BACHIRI EL MAHEDI de ses fonctions de gérant.

- Nomination de Mr REZZAKI MOHAMMED, titulaire de la CIN N°UB64305 Gérant unique de la société pour une durée illimitée.

- Mis à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 13/02/2025 sous le numéro 957805.

N° 739/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL...

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: - RIYAD ASSAKINA-SARL.
OBJET : PROMOTION IMMOBILIERE.
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• MME FATIHA EL GUAMROUNI : 500 PARTS SOCIALES

• MME ASMAA MOUSSLIH : 500 PARTS SOCIALES

TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNÉE SOCIALE: Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MME FATIHA EL GUAMROUNI et MME ASMAA MOUSSLIH pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL :

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/02/2025 sous le N°957220 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 661267

Four Extrait et Mention
N° 740/PA

MED TECH MAINTENANCE SARL.

Le procès-verbal de l'A.G.E en date du 13/01/2025 de la société « MED TECH MAINTENANCE - SARL

sise à Casablanca, 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APPT 5, immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°592511 a décidé les modifications suivantes :

- Mr NAFIL ABDECHAKOUR ède 84 Parts sociale à Mr ETTALABI NAOUFAL, 83 Parts sociale à Mr EL BAYANI MOHAMMED et 83 Parts sociale à Mme EL MATRAQ FATIHA.

- Transfert du siège social à l'adresse suivante : LOTISEMENT ABDELHAFID N°23 RUE 107 MAGASIN N°1 SIDI MAAROUF Casablanca.

- Modification de l'activité principale par : Importation et distribution des dispositifs médicaux, produits cosmétiques et produits d'hygiène.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 13/02/2025 sous le N° 957814.

N° 741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUJANANT
ANNEXE FRIEDA
COMMUNE SIDI DAHMANE

N°88

AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Président du Conseil Communal sidi dahmane déclare que la Commune sidi dahmane, organisera, le 08/03/2025 et 20/04/2025 au siège de la Commune, les Examens d'Aptitude Professionnelle au titre de L'Exercice 2025, au profit des fonctionnaires et cadres imputés sur le budget Communal et comptant au moins six (06) ans de service effectif en cette qualité jusqu'au date de premier examen des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 et cela comme figure sur le tableau suivant :

Grade actuel	Grade promo	Nombre de poste en concurrence	Conditions d'accès aux examens
Rédacteur Troisième Grade	Rédacteur deuxième Grade	01	Fonctionnaires et cadres imputés sur le budget Communal et comptant au moins six (06) ans de service effectif en cette qualité jusqu'au date de premier examen des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025.
Technicien deuxième Grade	Technicien Premier Grade	01	

Les demandes de candidature sont déposées au bureau d'ordre de la Commune au plus tard le : 06/03/2025 Et 18/04/2025

N° 735/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, du Commerce et des Services
Autorité Régionale d'Économie et de Services
Région de Marrakech-Sud
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 65/2025/CHENV « Service publique »

Le 27 février 2025 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Ilay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de cinq (05) écoles pionnières relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	100 000,00 dirhams (Cent Mille Dirhams)
02	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial pionnier Al Qods relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	40 000,00 dirhams (Quarante Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État « www.marchepublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 736/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, du Commerce et des Services
Autorité Régionale d'Économie et de Services
Région de Marrakech-Sud
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 66/2025/CHENV « Service publique »

Le 27 février 2025 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Ilay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Expertise et assistance aux travaux d'aménagement et de réhabilitation de cinq (05) écoles pionnières relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	75 000,00 dirhams (Seixante-Sept Mille Dirhams)
02	Expertise et assistance aux travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial pionnier Al Qods relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	30 000,00 dirhams (Trois Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État « www.marchepublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 737/PA

17 Annonces

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26
LAARY CHEIKH
- NADOR -
TEL : 05.36.33.24.64
TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL
AUGMENTATION DU
CAPITAL SOCIAL DE LA
SOCIETE

1- Aux termes de l'assemblée générale Extraordinaire du 24/05/2024 l'associé unique de la Société = CONS-NEW-AARAB = SARL AU au capital de 50.000,00 DHS, sise au RUE TRIPOLI N° 26 ALI CHEKH NADOR, ont décidé :

• TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DU RUE TRIPOLI N° 26 ALI CHEKH NADOR A HAY ARRIDI RUE 34 N 04 NADOR ;
• AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE DE 50.000,00 DHS AU 848.600,00 DHS ;
• MISE A JOUR DU STATUT DE LA SOCIETE ;
• POUVOIRS A CONFÉRER.

2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 08/01/2025 sous le N° 9370.

N° 744/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département de
la Culture

Direction Régionale
de la Culture
Tanger - Tétouan -
Al Hoceima
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 01/2025/DRCCTH DU
28/03/2025 A 11 heures
Séance Publique

Le 28 Mars 2025 à 11h. Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international n° : 01/2025/DRCCTH, ayant pour objet :

ACHAT DE MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE DE CULTUREL GUEZENAYA RELEVANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE RÉGION DE TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA, LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Six million cent trente-cinq mille cent vingt Dirhams TTC : 6 135 120,00 DH TTC.

• Le cautionnement provisoire est de : Quatre-vingt

Mille Dirhams : 80 000,00 DH

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 37 et 135 du décret relatif des marchés publics n° 2-22-431.

• Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 04/11/2023 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

• Les documents techniques prévus par l'article 14 du règlement de consultation doivent obligatoirement être déposés, contre récépissé, au plus tard le 27/03/2025 à 15h, auprès du service des affaires administratives et financières de la direction régionale de culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), ou peuvent également être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 745/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° : 02-14/ZAG/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 12, 13 et 14 Mars 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Drua-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres nationales de prix pour :

ANON	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (MTC TTC)	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DÉLAI DE RÉCEPTION DES OFFRES	
02/ZAG/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ALFARABI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	150 000,00 Cent Cinquante Mille	3 000,00 Trois Mille	12/03/2025 A 10 H 00	
03/ZAG/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE COLLEGGAL BOUABD CHERKI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	150 000,00 Cent Cinquante Mille	3 000,00 Trois Mille		
04/ZAG/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 04 ECOLES REPARTIES SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 Cent Vingt Mille	2 400,00 Deux Mille Quatre Cents		
05/ZAG/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 33 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 10 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	200 000,00 Deux Cent Mille Quatre	4 000,00 Quatre Mille		
06/ZAG/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 ESPACES, DE 10 MURS DE CLOTURES ET DES BLOCS SANITAIRES, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 10 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	200 000,00 Deux Cent Mille Quatre	4 000,00 Quatre Mille		
07/ZAG/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 22 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIS SUR 14 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	90 000,00 Quatre Vingt Dix Mille	1 800,00 Mille Huit Cents		
08/ZAG/2025	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ALFARABI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 Cent Vingt Mille	2 400,00 Deux Mille Quatre Cents		13/03/2025 A 10 H 00
09/ZAG/2025	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGGAL BOUABD CHERKI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 Cent Vingt Mille	2 400,00 Deux Mille Quatre Cents		
10/ZAG/2025	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MISE A NIVEAU DE 04 ECOLES REPARTIES SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	90 000,00 Quatre Vingt Dix Mille	1 800,00 Mille Huit Cents		
11/ZAG/2025	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 33 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 10 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	170 000,00 Cent Soixante Dix Mille Quatre	3 400,00 Trois Mille Quatre Cents		
12/ZAG/2025	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 ESPACES, DE 10 MURS DE CLOTURES ET DES BLOCS SANITAIRES, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 10 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	160 000,00 Cent Soixante Mille Deux	3 200,00 Trois Mille		
13/ZAG/2025	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ALFARABI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 Cent Vingt Mille	2 400,00 Deux Mille Quatre Cents		
14/ZAG/2025	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGGAL BOUABD CHERKI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 Cent Vingt Mille	2 400,00 Deux Mille Quatre Cents		

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 10 du règlement de consultation.

N° 742/PA

N° 743/PA



AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES OUVERTES N° : 01-05/CA/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 11 Mars 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Drua-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales ouvertes pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE	ESTIMATION DES COUTS DES TRAVAUX (MTC TTC)
01/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ALFARABI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	5 000 000,00 Neuf Millions
02/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGGAL BOUABD CHERKI A LA CT : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	10 500 000,00 Dix Millions Cinq Cent Mille
03/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 04 ECOLES REPARTIES SUR 04 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	8 500 000,00 Huit Millions Cinq Cent Mille
04/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 33 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 10 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	7 000 000,00 Sept Millions
05/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 ESPACES, DE 10 MURS DE CLOTURES ET DES BLOCS SANITAIRES, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 10 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	6 500 000,00 Six Millions Cinq Cent Mille

Les dossiers des consultations architecturales ouvertes doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du Décret relatif aux marchés publics.

• Les architectes peuvent déposer leurs dossiers conformément aux dispositions des articles 105 et 135 du décret N°2-22-431 précité, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les plis sont, au choix des architectes :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 11 du règlement de consultation.

NADINE CERAMICA
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 22/01/2025 à Ab-Hoceima, il a été constitué une société (S.A.R.L./AU) dont les caractéristiques sont :
DENOMINATION : Sté NADINE CERAMICA S.A.R.L./AU
OBJET SOCIAL : - Marchand de matériaux de construction en détail. Marchand d'appareils sanitaires en détail. Marchand de pierre ou carreaux pour mosaïque
SIEGE SOCIAL: Sous-sol rue oued el abid hay sidi abid AL Hocoima
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Trois cent mille dirhams (300.000,00dh).
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
GERANCE : la société est gérée par M. AHIDAR Amine.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'AL Hocoima sous le N° RC analytique N° 4685.

N° 746/PA

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA
Tel/Fax: 06537649573
GSM: 0668979275.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL/AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Denomination : DYAR PATRIMOINE S.A.R.L./AU
Siège Social : domicilié chez BOUZ CENTER SARL, à N°622 ETG2 HAY RIAD BOUZNKA.
Associés Uniques :
- Mr. KHALID EL KHATIR, apporteur en numéraire 1 000 000,00 DHS soit 10 000 parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBIILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1 000.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. KHALID EL KHATIR
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de 1er instance de Benslimane sous le N° 74 RC N°9269.

N° 747/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres
ouvert international
n° 06/2025/HZ

Le 12/03/2025 à 11 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur

Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour :
Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural
Objet : Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2036 du PK 30+000 au PK 39+000 -Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Deux Cent Mille Dirhams (200 000,00) Dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Douze Million Neuf Cent Dix Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt Sept Dirhams Vingt centimes TTC (12 918 787,20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 748/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
CERCLE
D'AMERZAGANE
CIADET IGHREM
NOUGDAL
COMMUNE DE TIDILI
Avis d'appel d'offres
national et sur offres
de prix

N°01/COQ/2025
Le 20/03/2025 à 11h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet le Contrôle de qualité des travaux de construction des pistes : Azalagh, Tighremte, Mlaite et Anzal relevant de la commune de Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3999,00DHS (Trois Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams, 00Cts).
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 199.998,00DHS TTC (Cent Quatre Vingt Dix Neuf mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams, 00Cts).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des

Marchés Publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
CERCLE
D'AMERZAGANE
CIADET IGHREM
NOUGDAL
COMMUNE DE TIDILI
Avis d'appel d'offres
national et sur offres
de prix

N°02/Top/2025
Le 20/03/2025 à 12h du midi, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet les Contrôle extérieur Topographique de la construction des pistes des douars: Azalagh, Tighremte, Mlaite et Anzal relevant de la commune de Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.001,00 DHS (Cinq Mille Un Dirhams,00Cts).
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 250.080,00DHS TTC (Deux cent Cinquante mille Quatre Vingt Dirhams, 00Cts).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
CERCLE
D'AMERZAGANE
CIADET IGHREM
NOUGDAL
COMMUNE DE TIDILI
Avis d'appel d'offres
national et sur offres
de prix

N°04/RO-ML-AN/2025
Le 11/03/2025 à 10h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet travaux de construction des pistes anzal et mlaite relevant de la commune de Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 96 961,00DHS (Quatre Vingt Seize Mille Neuf Cent soixante et Un dirhams, 00 Cts)
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 848 081,60DHS TTC (Quatre Million Huit Cent Quarante Huit mille Quatre Vingt et un Dirhams, 60Cts).
Le dossier d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres
national et sur offres
de prix

N°03/PASS/2025
Le 20/03/2025 à 10h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet les travaux de construction d'une passerelle sur oued azgour au profit des douars : ait maorine, ait youress, ait bourique, imaghouden et mlaite relevant de la commune Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 254,00 DHS (douze mille deux cent cinquante quatre dirhams, 00CTS)
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 612.732,00DHS TTC (Six Cent Douze mille Sept Cent Trente Deux Dirhams, 00Cts).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

N°05/RO-AZ-TI/2025
Le 11/03/2025 à 11h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet travaux de construction des postes Azalagh et Tighremte relevant de la commune Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 258 998,00DHS (Deux Cent Cinquante Huit Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams, 00 Cts).
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 12 949 939,32DHS TTC (Douze Million Neuf Cent Quarante Neuf mille Neuf Cent Trente Neuf un Dirhams, 32Cts).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

doit être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 752/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
CERCLE
D'AMERZAGANE
CIADET IGHREM
NOUGDAL
COMMUNE DE TIDILI
Avis d'appel d'offres
national et sur offres
de prix

N°05/RO-AZ-TI/2025
Le 11/03/2025 à 11h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet travaux de construction des postes Azalagh et Tighremte relevant de la commune Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 258 998,00DHS (Deux Cent Cinquante Huit Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams, 00 Cts).
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 12 949 939,32DHS TTC (Douze Million Neuf Cent Quarante Neuf mille Neuf Cent Trente Neuf un Dirhams, 32Cts).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 753/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
CERCLE
D'AMERZAGANE
CIADET IGHREM
NOUGDAL
COMMUNE DE TIDILI
Avis d'appel d'offres
national et sur offres
de prix

N°04/RO-ML-AN/2025
Le 11/03/2025 à 10h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet travaux de construction des pistes anzal et mlaite relevant de la commune de Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 96 961,00DHS (Quatre Vingt Seize Mille Neuf Cent soixante et Un dirhams, 00 Cts)
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 848 081,60DHS TTC (Quatre Million Huit Cent Quarante Huit mille Quatre Vingt et un Dirhams, 60Cts).
Le dossier d'appel d'offres

OULAD FREIHA
DIRECTION
DES SERVICES
COMMUNAUX
SERVICE DES AFFAIRES
TECHNIQUES,
HYGIENE ET
PATRIMOINE
BUREAU DE
PLANIFICATION,
DES ETUDES, DES
MARCHES,
DES TRAVAUX
ET ENTRETIEN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N°01/2025/COF

Le Treize Mars l'an deux mille vingt-cinq (13/03/2025), à onze (11) heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune d'Oulad Freiha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 01/2025/COF pour l'affermage du souk hebdomadaire de la Commune Oulad Freiha sauf l'abattoir communal au titre des années : 2025 et 2026.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du cout d'affermage mensuel établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trente mille (30.000,00) dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille (30.000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics en tenant compte des clauses du cahier des prescriptions spéciales et du règlement de consultation pour l'affermage sus-indiqué.

Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des études et des marchés relevant de la commune Oulad Freiha ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉE N° : 12/2025/BRO**

Le **04/03/2025** à partir de **10 heures**, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°12/2025/BRO :

Objet : **CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGINIS DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DE LA PREFECTURE OUDA ANGAD ET LA PROVINCE DE BERKANE**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :23.000,00dhs (Vingt trois mille dirham).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.195.893,00dhs** (Un million cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre vingt treize dirhams 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
✓ Déposer tous les dossiers par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives du dossier administratif et technique offres technique et offres financière à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.
- NB : les agréments à produire au dossier technique les concurrent doivent déposés des originaux ou des copies certifiés conformes à l'originales les certificats de qualifications et de classifications pour les domaines d'activités ci-dessous au dossier technique:

Activité	catégorie	Qualifications exigés
CONTROLE DE QUALITE	1	CQ/3 contrôle des travaux de terrassement et chaussées et couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ/1 contrôle des travaux des ouvrages d'Art courants.

N° 756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉE
OUVERT N° : 13/2025/BRO**

Le **04/03/2025** à partir de **11 heures**, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°13/2025/BRO :

Objet : **CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGINIS DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE JERADA ET FIGUG.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :19.000,00dhs (Dix neuf mille dirham).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **997.964,00dhs** (Neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante-quatre dirhams 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
✓ Déposer tous les dossiers par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives du dossier administratif et technique offres technique et offres financière à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.
- NB : leles concurrent doivent déposés des originaux ou des copies certifiés conformes à l'originales les certificats de qualifications et de classifications pour les domaines d'activités ci-dessous au dossier technique:

Activité	catégorie	Qualifications exigés
CONTROLE DE QUALITE	1	CQ/3 contrôle des travaux de terrassement et chaussées et couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ/1 contrôle des travaux des ouvrages d'Art courants.

N° 756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL N° : 15/2025/BRO**

Le **14/03/2025** à partir de **10 heures**, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°15/2025/BRO :

Objet : **CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGINIS DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE JERADA ET FIGUG.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :35.000,00dhs (Trente-cinq mille dirham).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.709.077,00dhs** (Un million sept cent soixante-neuf mille soixante-dix sept dirhams 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
✓ Déposer tous les dossiers par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives du dossier administratif et technique offres technique et offres financière à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.
- Dossier technique :
- Les concurrent doivent déposés des originaux ou des copies certifiés conformes à l'originales des certificats de qualifications et de classifications pour les domaines d'activités dérivées par Ministère de l'équipement et de transport .

Activité	catégorie	Qualifications exigés
CONTROLE DE QUALITE	1	CQ/3 contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ/3 contrôle des travaux des ouvrages d'Art courants.

a. Pour les concurrents non installés au Maroc un dossier technique comprenant :

Une note indiquant les moyens humains et techniques de concument et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précision de la qualité de sa participation :

N° 756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉE
N° : 14/2025/BRO**

Le **05/03/2025** à partir de **10 heures**, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°14/2025/BRO :

Objet : **CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGINIS DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE TAOURIBT ET GUERCIF.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :20.000,00dhs (Vingt mille dirham).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.018.254,00dhs** (Un million dix-huit mille deux cent cinquante-quatre dirhams 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
✓ Déposer tous les dossiers par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives du dossier administratif et technique offres technique et offres financière à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.
- NB : les concurrent doivent déposés des originaux ou des copies certifiés conformes à l'originales les certificats de qualifications et de classifications pour les domaines d'activités ci-dessous au dossier technique:

Activité	catégorie	Qualifications exigés
CONTROLE DE QUALITE	1	CQ/3 contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ/3 contrôle des travaux des ouvrages d'Art courants.

N° 757/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N° :
08/2025/BRO

Le 12/03/2025 à partir de 10heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert NATIONAL sur offres de prix N°08/2025/BRO relatif à : ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DE LA PREFECTURE OUIDA ANGAD ET LA PROVINCE DE BERKANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dhs TTC (Dix mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 540.000,00dhs TTC (Cinq cent quarante mille dirham 00Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : Déposer leurs dossiers par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Les concurrents doivent joindre au dossier technique l'attestation d'Agrement : D4-D5 et D17

N° 759/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N° :
09/2025/BRO

Le 12/03/2025 à partir de 11heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Ré-

gion de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°08/2025/BRO relatif à : ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE NADOR ET DROUCH. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9.000,00 dhs TTC (Neuf mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 480.000,00dhs TTC (quatre cent quatre vingt mille dirham 00Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : Déposer leurs dossiers par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

N° 760/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL N° :
10/2025/BRO

Le 13/03/2025 à partir de 10heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert INTERNATIONAL sur offres de prix N°10/2025/BRO relatif à : ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE TAOURIRT ET GUERCIH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24.000,00 dhs TTC (Vingt-

quatre mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.230.000,00dhs TTC (Un million deux cent trente mille dirham 00Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : Déposer leurs dossiers par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

N° 761/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N° :
11/2025/BRO

Le 13/03/2025 à partir de 11heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert NATIONAL sur offres de prix N°11/2025/BRO relatif à : ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE JERADA ET FIGUIG.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 22.000,00 dhs TTC (Vingt-deux mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.128.000,00dhs TTC (Un million cent vingt huit mille dirham 00Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : Déposer leurs dossiers par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Les concurrents doivent joindre au dossier technique l'attestation d'Agrement : D4-D5 et D17

N° 762/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 06/2025/BP

Le 27/02/2025 à 12h 15 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat de matériaux de construction au profit de la Coopérative Béton Trav à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams 00 Cts (4.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille dirhams 00 Cts TTC (210.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la FBM de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture de la plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 763/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 07/2025/BP

Le 27/02/2025 à 12h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial

d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat de matériaux de construction au profit de la Société Rimal Tighzart SNC à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 500,00 DH (Sept Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la FBM de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture de la plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 764/PA
Royaume du Maroc
Ministère
de l'enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique et
de l'Innovation
Université Hassan Premier
Institut Supérieur des
Sciences de la Santé Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ À
MAJORATION N°
01/ISSS/2025

Le 26/02/2025 à 12 h, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan 1er de Settat, Complexe universitaire, Route de Casablanca Km 3,5 à Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration, pour objet : Prestations de nettoyage des locaux de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé de Settat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des

prestations établies par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 424 569,60 DH (TTC) (Quatre Cent Vingt-Quatre Mille Cinq Cent Soixante-Neuf Dirhams Sixante Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 500,00 DH (Sept Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 12 du règlement de consultation.

N° 765/PA
Royaume du Maroc
Ministère
de l'enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique et
de l'Innovation
Université Hassan Premier
Institut Supérieur des
Sciences de la Santé Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ À
MAJORATION N°
02/ISSS/2025
(Séance publique)

Le 26/02/2025 à 12H00, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan 1er de Settat, Complexe universitaire, Route de Casablanca Km 3,5 à Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration, sur offres de prix, pour objet : Prestations de Gardiennage, Surveillance et Sécurité des Locaux de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé de Settat en Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 622 080,00 DH (TTC) (Six Cent Vingt-Deux Mille Quatre-Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 500,00 DH (Neuf Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 13 du règlement de consultation.

N° 766/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait

Narendra Modi

Le nationaliste indien devenu très courtisé par les pays occidentaux



Longtemps ostracisé par certains pays occidentaux pour son nationalisme hindou décomplexé, le Premier ministre indien Narendra Modi, qui a rencontré jeudi Donald Trump à la Maison Blanche, est devenu un acteur incontournable sur la scène internationale.

A Washington, le chef du gouvernement indien entend

”

Pour le Premier ministre indien, fils d'un simple vendeur de thé, qui a remporté en juin sa troisième victoire électorale, se retrouver ainsi au premier plan de la scène internationale a une allure de revanche

renouer avec la bonne entente qu'il avait su développer lors du premier mandat de M. Trump, notamment dans l'espoir d'échapper aux attaques commerciales du président américain.

Le renforcement du groupe "Quad", une alliance en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique, qui inclut également le Japon et l'Australie, devait aussi être au menu de leurs discussions.

La veille, à Marseille, dans le sud de la France, Narendra Modi et le président français Emmanuel Macron ont affiché leur proximité et le partenariat entre leurs pays, à l'heure de la confrontation entre les Etats-Unis et la Chine.

Pour le Premier ministre indien, fils d'un simple vendeur de thé, qui a remporté en juin sa troisième victoire électorale, se retrouver ainsi au premier plan de la scène internationale a une allure de revanche.

Il avait notamment été déclaré persona non grata aux Etats-Unis et au Royaume-Uni après des émeutes interreligieuses sanglantes en 2002 au Gujarat, un Etat dont il était alors le ministre en chef.

Arrivé au pouvoir avec son parti Bharatiya Janata (BJP) en 2014, ce tribun à la barbe blanche soigneusement taillée n'a pourtant pas dérivé de sa

ligne suprématiste hindoue, la religion majoritaire dans son pays d'1,4 milliard d'habitants, au détriment notamment de la minorité musulmane.

Mais sa "nouvelle Inde" à l'économie modernisée et numérique est vue comme un contrepoids à la Chine et connaît la croissance la plus soutenue des grandes économies, dépassant l'ancienne puissance coloniale britannique et devenant un client de choix pour les exportations d'armes, de pétrole et d'avions.

Né le 17 septembre 1950 dans le Gujarat, à 900 km au sud-ouest de New Delhi, Narendra Modi est le troisième des six enfants d'un vendeur de thé à la gare de sa localité, Vadnagar.

Des origines modestes dont cet homme charismatique joue toujours volontiers, se posant en champion des "petites gens" et privilégiant l'hindi dans ses allocutions officielles, là où ses prédécesseurs préféraient l'anglais.

"Oui, une personne d'origine modeste est devenue Premier ministre", s'était-il félicité dans un discours en 2019, affirmant que ses opposants le "détestent à cause de (ses) humbles origines".

Membre très jeune du mouvement nationaliste Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS),

Narendra Modi se fait rapidement remarquer pour ses qualités d'orateur et son ambition.

Il monte en grade au sein de cette organisation de masse aux méthodes paramilitaires, rejoignant son aile politique, le BJP, jusqu'à devenir le chef de l'exécutif du Gujarat en 2001.

L'année suivante, des émeutes intercommunautaires éclatent dans cet Etat après la mort de dizaines de pèlerins hindous dans un incendie. On recense au moins mille morts, en majorité des musulmans. M. Modi est accusé d'avoir attisé les troubles et de ne pas avoir mobilisé les forces de l'ordre pour y mettre fin.

Visé par une enquête et finalement disculpé, ce responsable politique, entre-temps mis au ban par Washington et Londres, devait déclarer à la BBC par la suite que sa seule erreur avait été de ne pas avoir su "gérer les médias".

Son gouvernement est depuis régulièrement accusé par les défenseurs des droits humains et l'opposition d'instrumentaliser la justice et d'intimider les médias à des fins politiques.

Il lui est également reproché d'attiser le clivage entre musulmans et hindouistes pour gagner les faveurs de l'électorat hindou, suscitant l'inquiétude grandissante de la commu-

nauté musulmane, qui compte plus de 200 millions de personnes.

Les démocraties occidentales ont soigneusement évité d'évoquer ces sujets dans l'espoir de cultiver un allié de poids face à l'influence grandissante de la Chine dans la région.

Il se prévaut d'être à l'origine de la montée en puissance de l'Inde sur le plan diplomatique comme économique.

Le pays, se targue son parti, est désormais une puissance majeure, après des siècles d'asservissement aux moghols musulmans puis à l'empire britannique.

Son gouvernement a réaménagé le centre de la capitale New Delhi datant de l'époque coloniale, réécrit les manuels scolaires et remanié le Code pénal datant de l'époque britannique dans le but d'effacer ce qu'il considère comme des symboles de domination étrangère.

Son projet a atteint son apogée l'an dernier quand il a inauguré un temple hindou à Ayodhya (nord), bâti à l'emplacement de la mosquée de Babri détruite par des fanatiques hindous en 1992, symbole selon lui d'un pays "brisant les chaînes de l'esclavage".

Botola Pro D1 : RSB-RCAZ à l'affiche

La 21ème journée de la Botola Pro D1 de football, dont les débats auront lieu en cette fin de semaine, sera rehaussée par le match au sommet, prévu dimanche à 20 heures, entre la RSB, leader, et la RCAZ, deuxième ex-aequo avec l'ASFAR.

Les Berkanis qui dominent le championnat avec un total de 37 points, soit 12 longueurs d'avance sur leur adversaire du jour qui reste sur une défaite à domicile devant le Raja, auront à cœur de conserver cette cadence en vue de plier le sort de l'édition 2024-2025 de la Botola le plus tôt possible.

La journée dominicale verra également la programmation de deux rencontres qui ne manqueront pas d'attrait. A partir de 16 heures, le DHJ croquera le fer avec le MAS, tandis qu'à 18 heures, le SCCM, bon dernier du classement, affrontera le WAC bien parti pour signer une cinquième victoire consécutive.

Samedi, trois matches sont à l'ordre du jour, à savoir IRT-OCS (16h00), FUS-ASFAR (18 heures) et Raja-JSS (20h00). Sachant que le bal de cette manche devait être ouvert vendredi par les confrontations HUSA-MAT et CODM-UTS.

Pour ce qui est du championnat D2, les clubs de cette division auront à aborder ce week-end les péripéties de la 17ème manche. Samedi, quatre matches sont programmés, opposant l'OD au SM, le MCO à la JSM, le RCOZ à l'OCK et l'USYM à la RBM. Dimanche, le Kawkab, qui mène le bal, donnera la réplique au RAC, au moment où le CAK, le KAC et le CAYB joueront respectivement le WAF, l'USMO et le CJBG.

A noter que le coup d'envoi de l'ensemble de ces matches sera donné à 15 heures.

T.R



Mondial 2030 : Sous l'impulsion de SM le Roi, le Maroc renforce sa mobilisation pour une organisation exemplaire



Le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, poursuit activement ses préparatifs en vue d'assurer une organisation exemplaire de la Coupe du monde 2030, écrit, jeudi, le quotidien espagnol "La Razon".

"L'exploit historique des Lions de l'Atlas lors du Mondial 2022 au Qatar a insufflé un

nouvel élan d'espoir et renforcé la fierté nationale, aussi bien sur le terrain qu'au sein d'un pays profondément passionné par le football", souligne le quotidien qui met en avant l'engagement résolu du Maroc à relever le défi d'accueillir cet événement planétaire dans les meilleures conditions et partant consolider son rayonnement international.

Dans cette optique, le Royaume accélère ses préparatifs en modernisant ses infrastructures sportives, en optimisant ses transports et en renforçant la formation des compétences, dans une dynamique innovante et ambitieuse, poursuit le journal.

La publication cite à cet égard la construction du stade Hassan II à Casablanca qui sera le plus grand de cette compétition avec ses 115.000 places, ainsi que la rénovation et la mise à niveau des stades de Rabat, Tanger, Fès, Agadir et Marrakech afin de les mettre en conformité avec les standards internationaux.

Le journal espagnol met également en lumière les efforts du Maroc pour améliorer son réseau de transport, notamment avec l'extension de la ligne à grande vitesse jusqu'à Marrakech et la modernisation des infrastructures routières de Casablanca, pôle économique du pays.

Dans le domaine de la santé, La Razon évoque la construction à Rabat du plus grand centre hospitalier d'Afrique, ainsi que l'agrandissement des principaux aéroports du Royaume afin de renforcer leur capacité d'accueil.

Et de rappeler que le Maroc a enregistré un record de 17,4 millions de visiteurs en 2024, confirmant ainsi son attractivité croissante et sa volonté de s'imposer comme la première destination touristique africaine à l'horizon 2030.

En amont de la Coupe du monde, le Maroc accueillera en 2025 la Coupe d'Afrique des nations (CAN), "un test grandeur nature pour démontrer son expertise en matière d'organisation de grands événements internationaux", conclut La Razon.

Le Conseil économique et social félicite le Maroc pour l'accueil de la Coupe du monde 2030

Le Conseil économique et social de la Ligue des Etats arabes au niveau des hauts responsables, dont les travaux de la 115e session se sont tenus mercredi, a félicité le Maroc pour sa désignation officielle comme pays hôte de la Coupe du monde 2030, aux côtés de l'Espagne et du Portugal.

Dans une résolution adoptée à cette occasion, le Conseil a appelé les Etats membres de la Ligue arabe à soutenir le Royaume du Maroc pour réussir cette manifestation mondiale et encourager les sélections arabes participant à ce championnat mondial.

Tirage au sort des CAN

U20

La sélection marocaine des moins de 20 ans de football a été placée dans le groupe B de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, au terme du tirage au sort effectué jeudi au Caire.

Outre le Maroc, sacré champion d'Afrique en 1997, ce groupe comprend les sélections du Nigeria, de l'Egypte et de l'Afrique du Sud.

La phase finale de la CAN U20 se tiendra du 26 avril au 18 mai prochains en Côte d'Ivoire.

Le groupe A comprend la Côte d'Ivoire, pays hôte, le 2ème représentant de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (UNIFFAC), la RD Congo, le Ghana et la Tanzanie, alors que le groupe C est constitué du Sénégal, tenant du titre, de la Zambie, du Kenya et de la Sierra Leone.

A l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifieront pour les quarts de finale, et la compétition se poursuivra sous un format à élimination directe.

Les quatre meilleures équipes obtiendront leur qualification pour la Coupe du monde U20 de la FIFA 2025, qui se déroulera au Chili du 27 septembre au 19 octobre 2025.

U17

La sélection marocaine des moins de 17 ans de football évoluera dans le groupe A de la phase finale de la CAN de la catégorie, au terme du tirage au sort effectué jeudi au Caire.

En plus du Maroc, ce groupe comprend l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie. La

CAN U17 se tiendra du 30 mars au 19 avril prochains au Maroc, avec la participation de 16 nations.

Le groupe B comprend le Burkina, la sélection classée première au terme du tournoi de qualification de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (UNIFFAC), l'Afrique du Sud et l'Egypte. Quant au groupe C, il est formé des sélections du Sénégal, de la Gambie, de la Somalie et de la Tunisie, alors que le groupe D se compose du Mali, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire et du deuxième représentant de l'UNIFFAC.

Les deux premières équipes de chaque groupe obtiendront leur qualification pour les quarts de finale ainsi que pour la Coupe du monde U17 de la FIFA 2025. Les deux dernières places qualificatives pour le Mondial seront attribuées à l'issue de matches de barrage entre les équipes ayant terminé troisièmes de leur groupe.

Futsal

La sélection marocaine féminine de futsal a été placée dans le groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) aux côtés du Cameroun et de la Namibie, à l'issue du tirage au sort effectué jeudi au Caire.

Le groupe B de ce tournoi qui se déroulera du 22 au 30 avril prochain au Maroc, comprend l'Angola, l'Egypte et la Guinée, alors que la poule C est formée du Madagascar, de la Tanzanie et du Sénégal.

Les vainqueurs de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième accéderont aux demi-finales. Cette première édition de la CAN féminine de futsal servira également de tournoi qualificatif pour la Coupe du monde de la FIFA 2025, prévue aux Philippines du 21 novembre au 7 décembre. Deux nations africaines obtiendront leur billet pour cette compétition mondiale qui rassemblera 16 équipes.

La dette du Pérou envers les milliers de femmes stérilisées de force

Florentina Loayza avait 19 ans, un bébé de quelques mois et parlait à peine espagnol lorsqu'elle a été stérilisée de force. Trente ans plus tard, comme des milliers d'autres Péruviennes, elle continue de réclamer justice.

Dans les années 90, le pays était en proie à un violent conflit interne entre les sanglantes guérillas d'extrême gauche et le gouvernement d'Alberto Fujimori (1990-2000), décédé en 2024 après avoir passé 16 ans en prison pour violations des droits humains, avant d'être gracié.

A cette époque, à travers le pays, des femmes pauvres et sans diplôme, pour beaucoup des indigènes quechuas, étaient stérilisées de force.

En octobre 2024, le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Cedaw) a dénoncé une pratique "systémique" ayant affecté "300.000 femmes", estimant que ces actes pourraient "constituer un crime contre l'humanité". Il a exhorté le Pérou à indemniser les victimes et leur garantir un suivi psychologique.

L'objectif était d'empêcher "que les femmes les plus pauvres se reproduisent", rappelle auprès de l'AFP Leticia Bonifaz, membre du Cedaw jusqu'en

2024. Le cas de ces femmes représente la plus grande affaire de stérilisations forcées jamais documentée en Amérique latine, souligne-t-elle.

A 46 ans, Florentina Loayza, le visage fermé sous son chapeau, milite avec détermination pour sa cause. Récemment, devant le ministère de la Justice, elle a réclamé au côté d'une poignée d'autres femmes "des réparations complètes".

En 1997, elle vivait dans une communauté rurale perchée à 3.500 mètres d'altitude, dans la région d'Huancavelica, dans le sud-est du Pérou.

Un jour, on lui annonce que l'Etat distribue des "provisions" dans un centre de santé. Sans se douter de ce qui l'attend, elle décide de s'y rendre. Elle est alors "entassée comme du bétail" avec d'autres femmes dans un camion.

Sur place, "les infirmières nous ont injecté un sérum. Ensuite, je ne me souviens plus de rien", raconte-t-elle. A son réveil, on lui annonce qu'elle ne pourra plus avoir d'enfants.

Sa communauté et son partenaire ne croient pas que l'opération a été réalisée à son insu. On lui dit qu'elle s'est fait stériliser "car elle voulait être avec plusieurs hommes". Le père de son enfant l'abandonne. Elle migre alors à Lima, où elle



survit en faisant des ménages, malgré les intenses douleurs qu'elle dit toujours ressentir. Le gouvernement d'Alberto Fujimori a toujours qualifié de "fausses" ces accusations. Cependant, en 2023, la justice péruvienne a reconnu que les "stérilisations involontaires" faisaient partie d'une "politique publique".

Elle ordonne alors à l'Etat d'indemniser les victimes et de leur garantir un accès à la santé, une décision qui n'a pour

l'heure pas été respectée.

A ce jour, plus de 7.000 femmes figurent sur le registre mis en place par l'Etat pour recenser les victimes. Seuls 3.000 cas font cependant l'objet d'une enquête préliminaire, et aucune condamnation n'a encore été prononcée, selon le parquet.

"Ils ont brisé ma vie", se désole Mme Loayza. En plus d'une indemnisation, elle aimerait que l'Etat reconnaisse ses

problèmes de santé. "De dehors, on a l'air d'aller bien, mais à l'intérieur, on dépérit", sanglote-t-elle.

Dans la maison qu'elle partage avec ses quatre enfants, dans la banlieue de Lima, María Elena Carbajal, 55 ans, montre l'unique photo gardée de sa dernière grossesse, avant d'être stérilisée de force à l'âge de 26 ans.

Après avoir accouché à l'hôpital public, les médecins lui ont dit que pour voir son nouveau-né, elle devait se soumettre à une "ligature des trompes", lui reprochant d'"avoir beaucoup d'enfants". Terrorisée, elle accepte.

Elle est encore à l'hôpital, son enfant dans les bras, quand elle raconte à son mari ce qu'elle vient de vivre. Mais lui aussi refuse de croire que l'opération a été réalisée contre sa volonté: "Je me sentais coupable de ce qui s'était passé".

La jeune femme se retrouve alors seule avec ses quatre enfants, et, pendant des années, doit suivre un traitement pour un déficit hormonal causé par la stérilisation.

María Esther Mogollon, membre d'une association qui réunit quelque 3.000 victimes au niveau national, déplore, elle, le "silence (...) de l'Etat, qui n'a jamais demandé pardon à ces femmes".

Recettes

Tarte meringuée au citron



Ingrédients :

La pâte
3 paquets de biscuits la noix de coco
verre de beurre fondu
1 sachet de sucre vanillé
1 jaune duf
Crème pâtissière
4 jaunes dufs
1 petit verre de citron
1 bote de lait concentré sucré (400g)
La meringue
4 blancs dufs
1 pincée de sel
1 sachet de vanille
1 petit verre de sucre

Préparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un récipient et mélanger avec le beurre fondu, le sucre vanillé et le

jaune duf.

Verser le mélange dans un moule à tarte et taler sur le fond et sur les bords en tassant avec les bouts des doigts. Réserver au frais.

Pour préparer la crème pâtissière, battre au fouet les jaunes dufs, le jus de citron et le lait concentré jusqu'à l'obtention d'une crème onctueuse.

Sortir le moule du réfrigérateur et verser la crème par-dessus.

Préparation de la meringue : faire monter les blancs dufs avec une pincée de sel en neige puis ajouter le sucre vanillé et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et taler. Cuire dans un four préchauffé à 190°C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

Des castors réhabilitent gratuitement un ancien terrain militaire tchèque

Des castors ont fait économiser un million d'euros au contribuable tchèque en réhabilitant un terrain militaire au sud de Prague avant le feu vert longtemps attendu pour l'arrivée des tractopelles, a expliqué l'agence tchèque pour la conservation de la nature.

Classé en aire protégée en 2016, le site de Brdy devait connaître des travaux d'aménagement en zone humide mais une famille de castors a été plus rapide et tout fait à l'oeil.

"Nous avons prévu de former des méandres sur la Klabava, une rivière, en aval de deux étangs et de créer deux ou trois plans d'eau ainsi qu'un bassin de sédimentation", raconte à l'AFP Bohumil Fiser, de l'Agence tchèque de conservation de la nature.

Le but était de réduire la sédimentation et de freiner l'écoulement à partir des étangs de l'eau acide qui menaçait des écrevisses en danger d'extinction dans le cours d'eau en contrebas.

Le projet datant de 2018 avait reçu un permis de construire mais pris du retard à la suite de discussions au sujet du terrain. C'était sans compter sur les castors, des animaux connus pour protéger contre les inondations, améliorer la qualité de l'eau et contribuer à la biodiversité.

"Ils ont construit une zone humide avec des piscines et des canaux", raconte M. Fiser, et "sur une zone presque deux fois plus grande que ce qui était prévu".

Ils se sont ensuite déplacés dans un fossé autour des étangs dans lequel les écologistes voulaient bâtir de petits barrages pour permettre à l'eau de s'écouler

et ont construit avec leurs dents au moins quatre barrages.

"On était seulement en discussion avec la compagnie des eaux et celle des forêts propriétaires du terrain", ajoute M. Fiser.

Cela a permis d'économiser environ 1,1 million d'euros : "C'est un service complet, les castors sont absolument fan-

tas-tiques et quand ils sont là, ils ne cassent rien et font un boulot remarquable", dit-il.

Sans compter qu'ils construisent encore et, comme le terrain est protégé et pas à portée des agriculteurs, c'est le gage que "pour les dix prochaines années, nous ne prévoyons aucun conflit d'usage avec le castor".

